

Shaw annonce ses résultats pour le troisième trimestre et pour le cumul de l'exercice 2020

- La solide performance financière pour le troisième trimestre dans le contexte de la pandémie de COVID-19 démontre la nature cruciale d'une infrastructure de connectivité robuste et de la résilience globale des activités dans une période de grande incertitude économique.
- Le BAIIA ajusté¹ consolidé s'est amélioré de 15,3 % sur douze mois, compte tenu de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 au cours de l'exercice 2020, tandis que les robustes flux de trésorerie disponibles¹ depuis le début de l'exercice d'environ 595 millions de dollars représentent une croissance de 20,2 % par rapport à ceux de l'exercice 2019.
- La solide performance financière de la division Sans fil, dont les produits tirés des services ont augmenté de 17,0 % et le BAIIA ajusté a progressé de 90,6 %, compte tenu de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, agit comme un important levier d'exploitation alors que la pandémie, les fermetures de magasins et les mesures de distanciation sociale ont donné lieu à une interruption temporaire de la croissance du nombre d'abonnés.
- Le BAIIA ajusté de la division Filaire a enregistré une croissance stable de 6,9 % sur douze mois, compte tenu de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, et l'accent a continué d'être mis sur l'exécution avec le lancement du forfait Fibre+ Gig Internet.

Calgary, Alberta (le 10 juillet 2020) – Shaw Communications Inc. («Shaw» ou la «société») annonce ses résultats financiers et d'exploitation consolidés pour le trimestre clos le 31 mai 2020 qui reflètent l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location* («IFRS 16»). Les produits consolidés ont diminué de 0,8 % pour s'établir à 1,31 milliard de dollars et le BAIIA ajusté s'est accru de 15,3 % sur douze mois pour atteindre 609 millions de dollars. Compte non tenu de l'incidence de 38 millions de dollars découlant de l'adoption d'IFRS 16, le BAIIA ajusté a augmenté d'environ 8,1 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

«Alors que nous continuons d'évoluer dans une période d'incertitude généralisée, la solide performance de nos activités démontre notre résilience et la nature cruciale des services que nous offrons à nos clients. Même si l'activité d'abonnement a été faible au cours du trimestre, principalement parce que les Canadiens sont restés à la maison en vue de freiner la propagation de la COVID-19, la performance financière de la société a été excellente. En cette période difficile et sans précédent, nous sommes fiers de la vigueur de nos réseaux dotés d'installations, qui sont non seulement au cœur de notre infrastructure numérique, mais également le pilier de notre bien-être social et économique. Nous avons investi des milliards de dollars dans la construction et l'amélioration de notre réseau et de nos services, et les résultats de ces investissements n'ont jamais été aussi importants pour les Canadiennes et Canadiens que pendant cette crise. Nos employés font preuve de compassion et ne cessent de dépasser les attentes afin de s'entraider et d'apporter du soutien à nos clients. Nous nous engageons à veiller à la sécurité de nos employés et de nos clients, ainsi qu'à soutenir nos collectivités et les entreprises où nous exerçons nos activités. Au moment où l'économie commence à redémarrer, nous sommes convaincus que notre solide infrastructure de réseau à large bande et sans fil continuera de jouer un rôle essentiel et de stimuler notre reprise économique», a déclaré Brad Shaw, président du conseil dirigeant et chef de la direction.

Par suite de la fermeture temporaire des magasins combinée aux mesures de distanciation sociale liées à la pandémie de COVID-19 qui ont été maintenues pendant le trimestre, l'activité d'abonnement aux services sans fil et filaires a été faible. Au troisième trimestre, la division Sans fil a enregistré un ajout net d'environ 2 200 clients aux services postpayés et le taux de désabonnement aux services postpayés² a atteint un creux record de 0,96 %, essentiellement en raison de la baisse de l'activité d'abonnement des clients. Malgré la

baisse marquée de l'activité d'abonnement aux services sans fil, la société a continué de faire croître la FMA² et les PMA², comme en témoigne leur augmentation respectivement de 5,7 % et 2,6 % sur douze mois.

Dans la division Filare, l'activité d'abonnement de nouveaux clients a été nettement inférieure à celle enregistrée avant la COVID-19. Les services Internet de la division Consommateurs ont subi une perte nette marginale d'environ 5 100 UGP, tandis que les services de vidéo ont enregistré des pertes d'environ 22 000 UGP pour le trimestre, soit une légère amélioration par rapport à l'exercice précédent. Malgré la réduction de l'activité d'abonnement, le nombre de clients de la société qui optent pour l'auto-installation ne cesse d'augmenter et a atteint environ 72 % au cours du trimestre. Grâce à ses investissements significatifs et à une solide feuille de route technologique, la société est en bonne position pour répondre aux attentes grandissantes de ses clients, lesquels continuent d'adopter le numérique et d'opter pour des vitesses Internet plus rapides. Le 27 mai 2020, la société a lancé le forfait Fibre+ Gig Internet, auquel plus de 99 % de ses clients résidentiels ont accès. En offrant des vitesses plus rapides et des données illimitées, des millions de clients de l'Ouest du Canada peuvent continuer de se fier à la technologie à domicile pour travailler, s'instruire, se divertir et se connecter à leur entourage.

Au troisième trimestre, les produits de Shaw Business d'environ 140 millions de dollars étaient conformes à ceux de l'exercice précédent et ont diminué d'environ 2,8 % par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice 2020, étant donné que les clients touchés ont suspendu ou annulé temporairement leurs services en raison de la conjoncture économique difficile que subissent les entreprises dans le contexte de la COVID-19.

«Dans un contexte en pleine évolution, empreint d'une incertitude importante, nos résultats pour le troisième trimestre ont été remarquables. Notre équipe a su nous guider de façon harmonieuse au travers de changements et de bouleversements majeurs, tout en veillant à ce que nous continuions à servir l'ensemble de nos clients, sans exception. Malgré l'incertitude qui persiste, j'ai confiance dans notre capacité à réagir, à fournir les services essentiels dont nos clients ont besoin et à tirer parti de notre approche agile axée sur le service à la clientèle, afin d'offrir des avantages à long terme à l'ensemble des parties prenantes», a continué Brad Shaw.

Principaux points saillants financiers

Les résultats de l'exercice 2020 reflètent l'adoption d'IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée. Conformément à celle-ci, les résultats de l'exercice 2019 n'ont pas été retraités et ne peuvent donc pas être comparés à ceux de l'exercice 2020. À la rubrique «Méthodes comptables» du rapport de gestion ci-joint sont présentés des renseignements additionnels sur les méthodes comptables précédentes, ainsi que sur les modifications découlant de l'adoption de la nouvelle norme.

	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>						
Produits	1 312	1 322	(0,8)	4 058	3 990	1,7
BAIIA ajusté ^{1, 2}	609	528	15,3	1 797	1 619	11,0
Marge du BAIIA ajusté ^{1, 2}	46,4 %	39,9 %	16,3	44,3 %	40,6 %	9,1
Flux de trésorerie disponibles ¹	221	174	27,0	595	495	20,2
Résultat net	184	227	(18,9)	513	566	(9,4)
Résultat de base et dilué par action	0,35	0,43		0,98	1,09	

¹⁾ Mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR» du rapport de gestion ci-joint. Parallèlement à l'adoption d'IFRS 16, la société modifie la définition de certaines mesures financières non conformes aux IFRS, comme il est précisé dans son rapport de gestion.

²⁾ Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020 tiennent compte de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*. Comme l'autorise IFRS 16, nous n'avons pas retraité les montants pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2019, qui ne peuvent pas être comparés à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2020. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie disponibles.

Pour le trimestre considéré, la société a enregistré une perte nette d'environ 5 500 UGP² à la division Sans fil, soit un ajout de 2 200 UGP aux services postpayés et une perte de 7 700 UGP aux services prépayés. La baisse du nombre de nouveaux abonnés reflète la fermeture d'environ 90 % des points de vente au détail pendant la période et l'accent mis par la direction sur le service à la clientèle existante. Étant donné que les points de vente au détail sont en mesure de reprendre leurs activités, presque tous les magasins de détail de Freedom Mobile ont ouvert leurs portes en date du 30 juin 2020.

Les produits tirés des services sans fil pour le trimestre ont augmenté de 17,0 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2019 pour s'élever à 206 millions de dollars du fait de l'augmentation du nombre d'abonnés et de la pénétration accrue des forfaits Big Gig. La FMA pour le troisième trimestre a augmenté d'environ 5,7 % sur douze mois pour s'inscrire à 44,27 \$, et les PMA se sont accrus de 2,6 % pour s'établir à 38,94 \$, reflet de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services sans fil qui passent à des forfaits de plus grande valeur, contrebalancé en partie par la baisse des produits tirés des services d'itinérance au cours du trimestre attribuable à la diminution des voyages et au recours moindre à l'itinérance à l'extérieur du réseau de Freedom.

Les produits tirés du matériel sans fil pour le trimestre ont diminué de 37,0 % sur douze mois pour s'établir à environ 46 millions de dollars, ce qui reflète la baisse des ventes aux abonnés et de l'activité d'abonnement au cours du trimestre en raison des fermetures temporaires des magasins de détail. Au troisième trimestre, le BAIIA ajusté de 101 millions de dollars de la division Sans fil a progressé de 90,6 % sur douze mois, ou environ 56,6 % si l'on exclut l'incidence de 18 millions de dollars découlant de l'adoption d'IFRS 16. La croissance accélérée du BAIIA ajusté de la division Sans fil pour le trimestre est essentiellement attribuable à la baisse du nombre de nouveaux abonnés et, par conséquent, à la baisse des coûts d'acquisition connexes. Malgré la solide performance financière de la division Sans fil au troisième trimestre, qui agit comme levier d'exploitation pour l'entreprise, la stratégie de la société consiste à développer la division Sans fil et à continuer d'accroître la clientèle. Par conséquent, à mesure que les points de vente au détail continuent de rouvrir, et que les Canadiens commencent à revoir leurs besoins en matière de services sans fil, la société continuera de faire les investissements appropriés pour réaliser l'équilibre entre croissance du nombre d'abonnés et rentabilité.

Le nombre d'UGP de la division Filaire a diminué d'environ 55 300 au cours du trimestre, comparativement à une diminution d'environ 35 200 au troisième trimestre de l'exercice 2019. Le nombre d'UGP au cours du trimestre considéré tient compte du recul d'environ 5 100 abonnés aux services Internet de la division Consommateurs en raison du ralentissement de l'activité d'abonnement de nouveaux clients et de la baisse des promotions attribuables principalement à la COVID-19. Le nombre d'UGP des produits plus établis de la division Consommateurs, notamment les services de vidéo, par satellite et de téléphonie, a diminué de 42 300. Le 27 mai 2020, la société a lancé plusieurs nouveaux services Internet adaptés à tous les besoins et à tous les budgets, y compris le lancement du forfait Fibre+ Gig Internet, le plus grand déploiement de vitesses de téléchargement en gigabit pour les clients résidentiels de l'Ouest du Canada. Plus de 99 % des clients résidentiels de Shaw ont accès à ce forfait grâce aux investissements stratégiques et continus de la société dans son réseau Fibre+. En plus de proposer les vitesses les plus rapides jamais offertes à ses clients, Shaw a lancé un nouveau plan Internet de base et de nouveaux paliers de services Internet afin d'offrir aux clients un éventail complet de choix selon leurs besoins de connectivité.

Au troisième trimestre, les produits tirés de la division Filaire se sont chiffrés à environ 1,06 milliard de dollars, en baisse de 1,1 % sur douze mois, tandis que le BAIIA ajusté s'est élevé à environ 508 millions de dollars, en hausse de 6,9 %. Si l'on exclut l'incidence de 20 millions de dollars découlant de l'adoption d'IFRS 16, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,7 % par rapport à celui de l'exercice précédent et, compte non tenu du paiement de 15 millions de dollars pour la résolution de certaines questions relatives à l'octroi de licences d'utilisation de la propriété intellectuelle au troisième trimestre de l'exercice 2019, le BAIIA ajusté a été comparable à celui de l'exercice précédent. L'augmentation du BAIIA ajusté pour le troisième trimestre tient compte d'une hausse de la provision pour mauvaises créances d'environ 5 millions de dollars, qui reflète l'incertitude associée au taux de chômage élevé et aux répercussions sur les clients de la division Entreprises. Les produits de 923 millions de dollars de la division Consommateurs représentent une baisse de 1,3 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, la croissance des produits des services Internet ayant été contrebalancée par le recul des produits des services de vidéo,

par satellite et de téléphonie. Les produits de 140 millions de dollars de la division Consommateurs étaient conformes à ceux de l'exercice précédent malgré les incidences de la pandémie, notamment la suspension, l'annulation ou la réduction temporaire des services par les clients.

Au troisième trimestre, les dépenses d'investissement de 268 millions de dollars ont diminué d'environ 12 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement de 195 millions de dollars de la division Filare ont été comparables à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses de la division Sans fil ont chuté d'environ 14 millions de dollars en raison de la hausse des coûts liée au déploiement du spectre de 700 MHz et de l'expansion du réseau sans fil au cours du troisième trimestre l'exercice 2019. La société prévoit que le déploiement du spectre de 700 MHz sera presque entièrement achevé en Ontario d'ici la fin de l'exercice 2020.

Pour le trimestre considéré, les flux de trésorerie disponibles se sont établis à environ 221 millions de dollars, comparativement à 174 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté et à la diminution des dépenses d'investissement et des intérêts.

Le résultat net s'est établi à 184 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 227 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019. La diminution de 43 millions de dollars est en grande partie attribuable à une augmentation de 11 millions de dollars de la charge d'impôt exigible et à une augmentation de 99 millions de dollars de la charge d'impôt différée, tandis que l'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le résultat net.

À la clôture du trimestre, soit au 31 mai 2020, le ratio de levier financier de la dette nette¹ était de 2,4 fois par rapport à sa fourchette cible de 2,5 fois à 3,0 fois, laquelle a été mise à jour pour tenir compte de l'incidence sur le bilan de la société de l'adoption d'IFRS 16 à l'exercice 2020. Le 22 avril 2020, la société a émis avec succès des billets de premier rang à 2,90 % d'un montant en capital de 500 millions de dollars échéant le 9 décembre 2030. Le produit net du placement est utilisé pour financer le fonds de roulement et à des fins générales, ce qui inclut le remboursement de l'encours de la dette de la société. La société continue de maintenir des liquidités suffisantes, y compris un montant de trésorerie au bilan d'environ 650 millions de dollars, et reste confortablement en conformité avec les clauses restrictives de sa facilité de crédit entièrement confirmée et quasiment non utilisée de 1,5 milliard de dollars. En avril, Shaw a annoncé la suspension des rachats d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités («OPRA») pour préserver les liquidités compte tenu du contexte de pandémie de COVID-19. Pour le troisième trimestre et le cumul de l'exercice, la société a acheté 1 649 942 et 5 614 672 actions participatives sans droit de vote de catégorie B à des fins d'annulation pour un coût total respectivement d'environ 35 millions de dollars et 140 millions de dollars.

Mise à jour sur la COVID-19

La gravité et la durée des incidences de la pandémie de COVID-19 continuent d'être incertaines et la direction continue de se concentrer sur la sécurité des employés, dont la plupart continuent de travailler de la maison, la connectivité de la clientèle, le respect des directives et exigences publiées par diverses autorités sanitaires et organisations gouvernementales, et la continuité d'autres activités commerciales essentielles. Au cours du troisième trimestre, l'activité d'abonnement globale aux services filaires et sans fil a ralenti, les ventes de matériel sans fil ont reculé, le taux de désabonnement aux services sans fil postpayés s'est amélioré, l'utilisation du réseau filaire a augmenté d'environ 50 % et les heures de pointe ont été prolongées, la demande de services voix sans fil a augmenté de près de 25 %, les produits tirés des services d'itinérance sans fil et les produits tirés de l'utilisation excédentaire ont diminué, les créances douteuses ont progressé de 5 millions de dollars et la suspension, l'annulation ou la réduction des comptes des clients de la division Entreprises a eu une incidence sur les produits de cette division. Bien que les incidences financières de la pandémie de COVID-19 au troisième trimestre n'aient pas été significatives, l'ampleur, les répercussions et la durée de la situation sont toujours incertaines. Les comportements des consommateurs pourraient encore changer considérablement, notamment en ce qui concerne la possibilité d'une migration vers une diminution de services, l'accélération de l'abandon de services et la réduction de

la capacité à payer les factures, en raison de la conjoncture économique difficile. La division Entreprises de Shaw sert principalement le marché des petites et moyennes entreprises, qui sont particulièrement vulnérables aux répercussions économiques des variations des prix des marchandises et de la pandémie de COVID-19, y compris les fermetures obligatoires ou la prolongation des mesures de distanciation sociale.

Nous continuons d'être d'avis que notre entreprise et nos réseaux dotés d'installations offrent des services essentiels aux Canadiens et que nous resterons résilients dans ce contexte dynamique et incertain. La direction continue d'en surveiller activement les effets sur l'entreprise et d'apporter des ajustements appropriés aux charges d'exploitation et aux dépenses d'investissement pour refléter ce contexte en évolution. La société confirme qu'elle prévoit générer une croissance du BAIIA ajusté (pré- et post-IFRS 16) au cours de l'exercice 2020 et que les flux de trésorerie disponibles devraient correspondre en grande partie à ceux des prévisions précédentes, ce qui permet de maintenir nos niveaux de dividendes actuels.

Compte tenu de la persistance de la pandémie de COVID-19, de la vitesse à laquelle le virus se propage ou évolue et de l'incertitude continue à l'égard de l'ampleur, des répercussions et de la durée de la pandémie, combinées à la baisse des prix des marchandises, les estimations de résultats d'exploitation et de résultats financiers qui sous-tendent nos perspectives pour l'exercice 2020 sont assujetties à un degré considérablement élevé d'incertitude. Toute estimation de la durée et de la gravité de ces faits nouveaux fait donc l'objet d'une incertitude importante, tout comme nos estimations de la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait, directement ou indirectement, se répercuter défavorablement sur nos activités, nos résultats financiers et notre situation financière au cours des périodes à venir.

«Même si la pandémie actuelle a touché certains secteurs de notre entreprise, notre équipe travaille d'arrache-pied pour en atténuer les incidences, tout en continuant de positionner Shaw en vue de la croissance et du succès à long terme. Nous sommes conscients que les clients comptent sur notre réseau et que nous aurons besoin d'investir davantage à l'avenir afin de garder une longueur d'avance sur les tendances en matière d'utilisation et permettre au Canada de rester l'un des pays les mieux connectés au monde. J'ai confiance dans la solidité, la résilience et les perspectives de notre entreprise et j'estime que nous sommes en bonne position pour tirer parti des occasions de croissance dans le contexte post-COVID. J'ai bon espoir que les mesures positives récentes prises pour relancer l'économie auront pour effet de la rendre plus forte et plus robuste», a conclu Brad Shaw.

Shaw Communications Inc. est un chef de file de la connectivité au Canada. La division Filare est composée des divisions Consommateurs et Entreprises. La division Consommateurs offre aux clients résidentiels des services Internet à large bande, le service Shaw Go WiFi, ainsi que des services de vidéo et de téléphonie numérique. La division Entreprises offre aux entreprises des services Internet, de données, Wi-Fi, de téléphonie numérique et de vidéo. La division Sans fil offre des services voix et données sans fil LTE grâce à l'expansion et à l'amélioration de notre infrastructure de réseau sans fil mobile.

Les actions de Shaw se négocient à la Bourse de Toronto («TSX»), la Bourse de croissance TSX («TSXV») et la Bourse de New York («NYSE»), et sont incluses dans l'indice S&P/TSX 60 (symboles : SJR.B, SJR.PR.A, SJR.PR.B à la TSX, SJR à la NYSE, et SJR.A à la TSXV). Pour en savoir davantage, visitez www.shaw.ca.

Le rapport de gestion ci-joint fait partie intégrante du présent communiqué. La rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» s'applique à tous les énoncés prospectifs que contient le communiqué.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs de Shaw
Investor.relations@sjrb.ca

-
- 1 Mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR» du rapport de gestion ci-joint.
 - 2 Se reporter aux définitions de la FMA, des PMA, des UGP et du taux de désabonnement aux services postpayés de la division Sans fil à la rubrique «Principaux indicateurs de performance» du rapport de gestion ci-joint.

RAPPORT DE GESTION

Pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020

10 juillet 2020

Table des matières

Introduction	11
Principaux points saillants financiers et d'exploitation	15
Aperçu	18
Perspectives	21
Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR	22
Analyse de l'exploitation	25
Informations financières trimestrielles supplémentaires	28
Autres produits et charges	30
Situation financière	32
Situation de trésorerie et sources de financement	33
Normes comptables	37
Transactions entre parties liées	42
Instruments financiers	43
Contrôles et procédures internes	43
Risques et incertitudes	43
Réglementation gouvernementale et nouveautés en matière de réglementation	45

Avis

Le rapport de gestion de Shaw Communications Inc. qui suit, daté du 10 juillet 2020, doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes connexes pour les périodes closes le 31 mai 2020 ainsi que les états financiers consolidés annuels de 2019, les notes et le rapport de gestion connexes inclus dans le rapport annuel de 2019 de la société. L'information financière qui figure dans le présent rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière («IFRS») relatives aux états financiers intermédiaires et est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les termes «Shaw», «société», «nous» ou «nos» renvoient à Shaw Communications Inc., à ses filiales et à ses entités consolidées, sauf si le contexte l'exige autrement.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Les énoncés faits dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas historiques constituent des «informations prospectives» au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. On peut généralement, mais pas toujours, reconnaître ces énoncés à l'utilisation d'expressions comme «prévoit», «croît», «s'attend à», «planifie», «à l'intention», «cible», «directive», «objectif» et d'autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs faits dans le présent rapport de gestion concernent ce qui suit, sans s'y limiter :

- les dépenses d'investissement futures;
- les acquisitions et cessions d'actifs proposées;
- les économies de coûts attendues;
- les prévisions et les attentes financières quant au rendement futur;
- les stratégies commerciales et technologiques et les mesures requises pour les mettre en œuvre;
- la croissance attendue du nombre d'abonnés et des produits et services auxquels ils sont abonnés;
- les forces concurrentielles;
- les prévisions quant aux calendriers de projets, aux échéances réglementaires, aux dates de conclusion et de mise en service des projets d'investissement et autres de la société;

- le nombre attendu ou la réouverture prévue de points de vente au détail;
- l'incidence attendue des nouvelles normes comptables, récemment adoptées ou qui devraient l'être dans l'avenir;
- l'efficacité de toute modification apportée à la conception et à l'exécution des contrôles et procédures internes de la société;
- l'incidence attendue des modifications aux lois, des règlements, des décisions des organismes de réglementation ou d'autres mesures prises par les gouvernements ou les organismes de réglementation sur les activités et les résultats financiers de la société ou sur les marchés sur lesquels la société exerce ses activités;
- l'incidence attendue de toute mesure d'urgence mise en œuvre par un gouvernement;
- le calendrier de lancement de nouveaux produits et services;
- le déploiement : i) de l'infrastructure de réseau afin d'améliorer la capacité et la couverture et ii) de nouvelles technologies, notamment de technologies filaires et sans fil de prochaine génération comme le 5G et l'IPTV;
- la croissance attendue de la part de marché de la société;
- le coût lié à l'obtention et à la rétention des abonnés et au déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts annuelles attendues dans le cadre du programme de départs volontaires (y compris la réduction des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement) et le moment de leur réalisation;
- l'incidence des départs d'employés sur les activités de Shaw;
- les résultats prévus de l'initiative de transformation et le total des économies au terme de l'initiative;
- l'expansion et la croissance des activités de la société, ainsi que d'autres objectifs et plans;
- l'incidence attendue de la baisse actuelle des prix des marchandises et de la pandémie de COVID-19.

Par conséquent, tous les énoncés prospectifs qui sont faits dans le présent rapport sont donnés sous réserve de cette mise en garde.

Les énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses et des analyses que la société a posées ou faites à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements prévus, ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances à cette date. La direction de la société est d'avis que ses hypothèses et analyses exposées dans le présent rapport de gestion sont raisonnables et que les attentes reflétées dans les présents énoncés prospectifs sont également raisonnables étant donné l'information disponible à la date à laquelle ces énoncés sont faits et le processus utilisé pour préparer l'information. Compte tenu des pressions persistantes exercées sur les prix des marchandises et de l'incertitude et de l'évolution des circonstances entourant la pandémie de COVID-19 ainsi que de la réponse correspondante de la société, des gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux), des organismes de réglementation, des entreprises et des clients, l'incertitude aux hypothèses de la société par rapport aux périodes précédentes continue d'être intrinsèquement plus forte. Ces hypothèses, dont plusieurs sont confidentielles, comprennent, sans toutefois s'y limiter, les attentes de la direction à l'égard de ce qui suit :

- la conjoncture économique, qui inclut l'incidence sur l'économie et les marchés financiers : i) des fluctuations du prix du pétrole, et ii) de la pandémie de COVID-19 et d'autres risques liés à la santé;
- l'incidence i) des fluctuations du prix du pétrole, et ii) de la pandémie de COVID-19 et d'autres risques liés à la santé sur les activités, l'exploitation, les sources de financement et les résultats financiers de la société;
- les taux d'intérêt futurs;
- le rendement passé, comme indicateur du rendement futur;
- les taux d'impôt futurs;
- les taux de change futurs;
- le déploiement de la technologie;

- les attentes et les demandes futures des clients;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- les coûts marginaux associés à la hausse des ventes de matériel de la division Sans fil;
- les prix, l'utilisation et le taux de désabonnement;
- la disponibilité du matériel et des appareils;
- les coûts liés au contenu et au matériel;
- la clôture de toute transaction proposée;
- la structure, les conditions et la stabilité du secteur;
- la réglementation, la législation ou d'autres mesures adoptées par les gouvernements ou les organismes de réglementation;
- la mise en œuvre de mesures d'urgence par les gouvernements (et son incidence réelle ou projetée sur les activités ou les résultats financiers de la société);
- l'accès aux fournisseurs clés et aux fournisseurs de services tiers ainsi qu'à leurs biens et services dont la société a besoin pour réaliser ses initiatives stratégiques à court et à long terme à des conditions raisonnables sur le plan commercial;
- la fidélisation des employés clés;
- la capacité de la société à déployer : i) l'infrastructure de réseau nécessaire pour améliorer la capacité et la couverture et ii) de nouvelles technologies, notamment des technologies filaires et sans fil de prochaine génération comme le 5G et l'IPTV;
- l'atteinte des résultats et avantages escomptés par l'initiative de transformation, notamment i) une société moins lourde, plus intégrée et plus agile dont l'efficacité et l'exécution ont été améliorées afin de mieux répondre aux besoins et attentes des clients de Shaw (y compris en ce qui concerne les produits et services offerts aux clients) et ii) la réalisation des économies de coûts escomptées;
- la capacité de la société de clore le processus de départ des employés dans le cadre du programme de départs volontaires avec une incidence minimale sur les activités en respectant le calendrier et le budget prévus;
- les estimations de coûts pour les besoins d'impartition et les nouveaux rôles liés au programme de départs volontaires;
- les estimations des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement liées à la mise en place de mesures de santé et de sécurité améliorées visant les bureaux, les magasins de détail et les employés de la société en vue de freiner la propagation de la COVID-19;
- la capacité de la société d'accéder à un nombre suffisant de canaux de distribution au détail;
- la capacité de la société d'accéder aux ressources de spectre nécessaires pour exécuter ses initiatives stratégiques à court et à long terme;
- l'intégration des acquisitions.

Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De nombreux facteurs de risque, y compris ceux qui sont indépendants de la volonté de la société, pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent considérablement de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- l'évolution de la conjoncture économique, des marchés et des conditions commerciales, notamment l'incidence : i) des fluctuations du prix du pétrole, et ii) de la pandémie de COVID-19 et d'autres risques liés à la santé, sur l'économie et les marchés financiers susceptibles d'avoir un effet défavorable important sur les activités, l'exploitation, les sources de financement et les résultats financiers de la société;
- la hausse des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement liées à la mise en place de mesures de santé et de sécurité améliorées visant les bureaux, les magasins de détail et les employés de la société en vue de freiner la propagation de la COVID-19;
- les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition et des taux de change;
- l'évolution du contexte concurrentiel sur les marchés où la société exerce ses activités et la concurrence qui découle de l'émergence de nouveaux marchés pour les technologies naissantes;

- l'évolution des tendances du secteur, les avancées technologiques et l'évolution de la situation dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications;
- les modifications aux lois, règlements et décisions des organismes de réglementation ou autres mesures prises par les gouvernements ou organismes de réglementation, qui influent sur la société ou les marchés où elle exerce ses activités;
- les mesures d'urgence mises en place par les gouvernements;
- les risques liés à la technologie, à la vie privée, à la cybersécurité et à la réputation;
- les interruptions de service, en raison notamment de pannes de réseau ou de litiges avec des fournisseurs;
- la capacité de la société à réaliser ses plans stratégiques et ses projets d'investissement et autres en respectant la date d'achèvement;
- la capacité de la société à faire croître le nombre d'abonnés;
- la capacité de la société à faire croître sa part de marché;
- la capacité de la société à conclure des transactions;
- la capacité de la société à accéder aux ressources de spectre nécessaires pour exécuter les initiatives stratégiques à court et à long terme;
- la capacité de la société à accéder à un nombre suffisant de canaux de distribution au détail;
- la capacité de la société à accéder aux fournisseurs clés et aux fournisseurs de services tiers ainsi qu'à leurs biens et services nécessaires pour réaliser ses initiatives stratégiques à court et à long terme à des conditions raisonnables sur le plan commercial;
- la capacité de la société à fidéliser les employés clés;
- la capacité de la société à réaliser des économies de coûts;
- la capacité de la société à déployer : i) l'infrastructure de réseau nécessaire pour améliorer la capacité et la couverture et ii) de nouvelles technologies, notamment de technologies filaires et sans fil de prochaine génération comme le 5G et l'IPTV;
- les occasions qui pourraient s'offrir à la société et dont celle-ci pourrait tirer parti;
- la capacité de la société à reconnaître les inquiétudes liées aux changements climatiques ainsi que les attentes du public et des gouvernements à l'égard des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- le fait que Shaw soit une société de portefeuille ayant des filiales en exploitation distinctes;
- d'autres facteurs décrits dans le présent rapport de gestion à la rubrique «Risques et incertitudes» et dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 août 2019 à la rubrique «Événements, tendances, risques et incertitudes connus».

Cette liste ne représente pas tous les facteurs de risque possibles.

Si l'un ou plusieurs de ces risques devaient se matérialiser ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexacts, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux décrits dans le présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion fournit des informations financières prospectives et des perspectives financières (selon la définition donnée à ces termes dans les lois sur les valeurs mobilières applicables), y compris des prévisions et hypothèses financières qui se trouvent à la rubrique «Perspectives». Shaw fournit cette information, car elle estime que certains investisseurs, analystes et autres personnes utilisent ces prévisions et d'autres énoncés prospectifs pour évaluer la performance opérationnelle et financière prévue de Shaw et comme un indicateur de sa capacité de rembourser sa dette et de payer des dividendes aux actionnaires. La société met en garde que cette information financière pourrait ne pas convenir à cette fin ou à d'autres fins.

Ces énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'au moment où ils sont formulés et, sauf si la loi l'exige, la société décline expressément toute obligation de les mettre à jour ou de les rectifier en fonction de tout

changement dans les événements, les conditions ou les circonstances. Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont expressément donnés sous réserve de la présente mise en garde.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires relatifs à la société, y compris la notice annuelle de la société, se trouvent sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il est aussi possible d'obtenir des copies de ces renseignements sur le site Web de la société, à l'adresse www.shaw.ca ou sur demande et sans frais auprès du secrétaire général de la société, bureau 900, 630 – 3rd Avenue S.W., Calgary (Alberta), Canada T2P 4L4, téléphone : 403 750-4500.

Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR

Certaines mesures financières contenues dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée selon les IFRS et sont donc considérées comme des mesures financières non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées pour aider le lecteur à comprendre l'ensemble de notre performance financière ou de notre situation financière actuelle. Elles visent à fournir aux investisseurs et à la direction une autre méthode d'évaluation de nos résultats d'exploitation axée sur le rendement de nos activités courantes et à fournir une base uniforme aux fins de comparaison d'une période à l'autre. Ces mesures ne sont pas conformes aux IFRS et ne les remplacent pas et n'ont pas de signification normalisée. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités.

Se reporter à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR» du présent rapport de gestion qui contient une analyse et un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS, y compris le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le ratio de levier financier de la dette nette.

Introduction

La gravité et la durée des incidences de la pandémie de COVID-19 continuent d'être incertaines et la direction continue de se concentrer sur la sécurité des employés, dont la plupart continuent de travailler de la maison, la connectivité de la clientèle, le respect des directives et exigences publiées par diverses autorités sanitaires et organisations gouvernementales, et la continuité d'autres activités commerciales essentielles. Au cours du troisième trimestre, la société a subi les incidences importantes suivantes liées à la pandémie de COVID-19 :

- une réduction de l'activité globale d'abonnement aux services filaires et sans fil;
- une réduction des ventes de matériel sans fil et une amélioration du taux de désabonnement aux services sans fil postpayés;
- une augmentation d'environ 50 % de l'utilisation du réseau filaire et la prolongation des heures de pointe;
- une hausse d'environ 25 % de la demande de services voix sans fil;
- une diminution des produits tirés des services d'itinérance sans fil et des produits tirés de l'utilisation excédentaire;
- des paiements de clients en grande partie conformes aux tendances historiques;
- une hausse de 5 millions de dollars des créances douteuses;
- la suspension ou l'annulation des comptes des clients de la division Entreprises.

Bien que les incidences financières de la pandémie de COVID-19 au troisième trimestre n'aient pas été significatives, l'ampleur, les répercussions et la durée de la situation sont toujours incertaines. Les comportements des consommateurs pourraient encore changer considérablement, notamment en ce qui concerne la possibilité d'une migration vers une diminution de services, l'accélération de l'abandon de services et la réduction de la capacité des clients à payer les factures, en raison de la conjoncture économique difficile. La division Entreprises de Shaw sert principalement le marché des petites et moyennes entreprises, qui sont particulièrement vulnérables aux répercussions économiques des variations des prix des marchandises et de la pandémie de COVID-19, y compris les fermetures obligatoires ou la prolongation des mesures de distanciation sociale.

Malgré la conjoncture économique difficile et incertaine créée par l'incidence persistante de la pandémie de COVID-19, notre entreprise a enregistré des résultats solides tout en faisant preuve de résilience et en démontrant la nature cruciale des services de connectivité qu'elle offre. Notre réseau doté d'installations robustes, le résultat d'années d'investissements importants, a fait la preuve de sa solidité en répondant aux besoins des clients qui voulaient maintenir les liens avec les membres de leur famille, leurs amis et leurs collègues tout au long de la pandémie de COVID-19.

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan de continuité des affaires, une partie importante des employés de la société ont fait la transition au télétravail et nous avons temporairement fermé nos points de vente au détail partout au Canada (à l'exception d'un nombre limité de magasins ayant pignon sur rue qui restent ouverts pour offrir un soutien urgent aux clients). Malgré ces circonstances difficiles, la société a continué de servir ses clients et de s'adapter rapidement à l'environnement actuel.

Dans le cadre de notre réponse à la pandémie de COVID-19, nous maintenons notre engagement à l'égard de la sécurité et du bien-être des membres de notre équipe, de nos clients et des collectivités où nous sommes présents, et y avons contribué comme suit :

- nous avons donné 1 million de dollars à l'appui des Centres communautaires d'alimentation du Canada;
- nous avons offert un service Internet gratuit pendant deux mois aux familles à faible revenu qui participent au programme Familles branchées du gouvernement du Canada;

- nous avons lancé Shaw Go WiFi dans l'Ouest du Canada, donnant l'accès au plus grand réseau Wi-Fi du pays;
- nous avons offert gratuitement aux clients de Freedom Mobile qui ont un forfait de 3 Go ou moins de données sur le réseau LTE de Freedom 2 Go de données additionnelles;
- nous avons offert à tous les clients des services de câblodistribution de Shaw et de Shaw Direct un accès gratuit à plusieurs chaînes de télévision, et ce, sans frais;
- nous avons supprimé la limite de données de nos forfaits Internet ainsi que la limite des données utilisées par nos clients des services Internet;
- nous avons offert des émissions éducatives numériques gratuites à des élèves de la maternelle à la fin du secondaire grâce à un partenariat avec EVERFI.

Au moment où l'économie redémarre, la société continue de mettre l'accent sur la sécurité et la santé de ses employés, la fiabilité de son réseau doté d'installations et la réactivité vis-à-vis de ses clients. Nous continuons d'être en contact étroit avec les représentants de la sécurité publique et des gouvernements à tous les échelons, ainsi qu'avec les principaux fournisseurs, partenaires et clients. Le plan de reprise des activités de la société, dont la conception repose sur un retour des employés sur le lieu de travail et une réouverture des points de vente au détail graduels et sécuritaires, est mis en œuvre par phases, à mesure que les restrictions visant les entreprises et les personnes imposées par le gouvernement sont levées.

Comme la pandémie de COVID-19 est un risque continu, sa durée et ses répercussions sont inconnues pour le moment, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements. Toute estimation de la durée et de la gravité de ces faits nouveaux fait donc l'objet d'une incertitude importante et, par conséquent, les estimations de l'étendue et du caractère défavorable de l'incidence que pourrait avoir la pandémie de COVID-19 sur l'exploitation, les résultats financiers et la situation financière de la société au cours des futures périodes font également l'objet d'une incertitude importante.

Division Sans fil

En raison de la fermeture temporaire d'environ 90 % des magasins de marque de Freedom Mobile, de la fermeture des frontières, de la distanciation sociale et des mesures de confinement imposées par le gouvernement qui ont été maintenues pendant tout le trimestre, l'activité d'abonnement aux services sans fil a été faible. Au troisième trimestre, Freedom Mobile a subi une perte nette d'environ 5 500 UGP aux services sans fil, soit un ajout de 2 200 clients aux services postpayés et une perte de 7 700 clients aux services prépayés, tout en maintenant sa clientèle d'environ 1,8 million de clients des services sans fil. Le ralentissement de l'activité d'abonnement a donné lieu à une amélioration du taux de désabonnement aux services postpayés au troisième trimestre, qui s'est fixé à un creux record de 0,96 %, une réduction de 61 points de base par rapport au taux du deuxième trimestre de l'exercice 2020 et de 22 points de base en comparaison de celui du troisième trimestre de l'exercice précédent. Étant donné que les points de vente au détail sont en mesure de reprendre leurs activités, presque tous les magasins de détail de Freedom Mobile ont ouvert leurs portes en date du 30 juin 2020.

Malgré la solide performance financière de la division Sans fil au troisième trimestre, qui agit comme levier d'exploitation pour l'entreprise, la stratégie de la société consiste à développer la division Sans fil et à continuer d'accroître la clientèle. Nos forfaits de mégadonnées, entre autres le forfait Big Gig avec données illimitées et les promotions Absolute Zero, continuent d'attirer des clients de qualité vers Freedom Mobile, comme en témoigne l'augmentation de la FMA et des PMA sur douze mois respectivement de 5,7 % et 2,6 % au troisième trimestre. De plus en plus de Canadiens ont accès à nos services sans fil grâce à plus de 700 points de vente de détail nationaux et à notre réseau existant de magasins de marque et de détaillants. Par conséquent, à mesure que les points de vente au détail continuent de rouvrir, et que les Canadiens commencent à revoir leurs besoins en matière de services sans fil, la société continuera de faire les investissements appropriés pour réaliser l'équilibre entre croissance du nombre d'abonnés et rentabilité.

Les clients peuvent aussi continuer de commander les services de Freedom Mobile auprès de certains points de vente et partenaires de détail nationaux par téléphone ou sur les plateformes en ligne.

La croissance des produits dans la division Sans fil a été stimulée par d'importants investissements dans le réseau et dans le service à la clientèle. Nous mettons en œuvre un plan axé sur l'exploitation visant à améliorer le réseau et à déployer nos capacités sur nos spectres le plus efficacement possible. Nous avons continué à tabler sur les investissements dans le réseau sans fil pour bonifier l'expérience client, notamment le déploiement du spectre de 700 MHz, qui sera presque entièrement achevé en Ontario d'ici la fin de l'exercice 2020.

Nous continuons de réaliser des progrès importants dans la division Sans fil et nous avons bien établi le statut de Freedom Mobile comme innovateur au sein de l'industrie et leader reconnu des services sans fil abordables auprès des Canadiens. Les dépenses d'investissement que nous avons judicieusement et stratégiquement engagées au cours des dernières années nous ont permis de continuer d'étendre et d'améliorer le réseau sans fil doté d'installations afin de répondre aux besoins en évolution des clients et de maintenir Freedom Mobile sur sa lancée. Notre zone de couverture rejoint maintenant plus de 18 millions de personnes dans certains des plus grands centres urbains du Canada, soit près de la moitié de la population du pays.

Division Filaire

Dans la division Filaire, nous continuons de consolider notre position de chef de file technologique grâce aux produits BlueCurve et SmartSuite et au lancement de plusieurs nouveaux services Internet adaptés à tous les besoins et à tous les budgets, y compris le lancement du forfait Fibre+ Gig Internet. Plus de 99 % des clients résidentiels de Shaw ont accès à ce forfait, le plus grand déploiement de vitesses de téléchargement en gigabit pour les clients résidentiels de l'Ouest du Canada, grâce aux investissements stratégiques et continus de Shaw dans son réseau Fibre+. De pair avec le forfait Fibre+ Gig Internet, la société a lancé de nouveaux paliers de services Internet, y compris un plan Internet de base, afin d'offrir aux clients un éventail complet de choix selon leurs besoins de connectivité. Nous continuons de nous concentrer sur l'exécution et l'atteinte de résultats stables et rentables dans la division Filaire. Grâce à une segmentation de la clientèle plus efficace, la société demeure concentrée sur la croissance de la clientèle des services Internet, principalement au moyen de forfaits ValuePlans de deux ans, ainsi que par le recrutement et la fidélisation de clients de grande qualité pour ses services de vidéo.

Grâce à notre transformation numérique, nous avons facilité les interactions avec les clients et favorisé l'auto-installation de nos services, des avantages essentiels pendant cette période de distanciation sociale et de mesures de confinement. Malgré la réduction de l'activité d'abonnement, le nombre de clients de la société qui optent pour l'auto-installation ne cesse d'augmenter et a atteint environ 72 % au cours du trimestre. Grâce à ses investissements significatifs et à une solide feuille de route technologique, la société est en bonne position pour répondre aux attentes grandissantes de ses clients, lesquels continuent d'adopter le numérique et d'opter pour des vitesses Internet plus rapides.

Notre équipe procède également à la modernisation de plusieurs aspects de nos activités, dans l'optique de mieux répondre aux besoins actuels des clients. Nous analysons les données afin de mieux comprendre les préférences des clients dans le but de leur offrir les services qu'ils veulent recevoir, ce qui comprend le modem BlueCurve Gateway (modem DOCSIS 3.1), l'application BlueCurve Home et les dispositifs BlueCurve Pods de Shaw, et nous incitons les clients à se tourner vers les plateformes numériques pour favoriser l'autoassistance, l'auto-installation et le libre-service. De plus, tirant parti du modem BlueCurve Gateway, la société a pratiquement terminé le déploiement de son service d'IPTV.

En raison du ralentissement de l'activité d'abonnement et de l'activité promotionnelle lié principalement à la pandémie de COVID-19, le nombre d'UGP pour les services Internet de la division Consommateurs a reculé d'environ 5 500 au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020 alors que le nombre d'UGP des

produits plus établis de la division Consommateurs, notamment les services de vidéo, par satellite et de téléphonie, a diminué au total d'environ 42 300. Dans l'ensemble, le nombre d'UGP de la division Filiaire a baissé d'environ 55 300 au troisième trimestre de l'exercice 2020, en comparaison d'une diminution d'environ 35 200 au troisième trimestre de l'exercice 2019.

Les produits de Shaw Business d'environ 140 millions de dollars étaient conformes à ceux de l'exercice précédent et ont diminué d'environ 2,8 % par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice 2020, étant donné que les clients touchés ont suspendu, annulé ou réduit temporairement leurs services en raison des fermetures forcées attribuables à la pandémie de COVID-19, laquelle s'est répercutée tout particulièrement sur les entreprises clientes de petite et moyenne taille.

Outre les incidences de la pandémie de COVID-19, les pressions exercées sur les prix des marchandises constituent également un risque pour nos activités. Environ un tiers des produits que la société tire des services filaires de sa division Consommateurs proviennent de l'Alberta, tout comme quelque 35 % des produits de la division Entreprises, dont une tranche d'environ 140 millions de dollars par année est liée directement aux secteurs du pétrole et du gaz et des services hôteliers, deux secteurs qui continueront de faire face à des difficultés pendant ces temps incertains.

Nous tirons profit des investissements que nous avons faits, et que nous continuons de faire, dans les réseaux dans le but d'offrir aux clients une expérience de connectivité de premier plan. Plus que jamais, les Canadiens, comme les entreprises, comptent sur des services de connectivité fiables pour rester en contact avec la famille, les amis, les collègues et les clients. Alors que nous constatons une augmentation du trafic sur le réseau, surtout le réseau filaire, la performance de notre réseau s'est avérée exceptionnelle. Grâce aux investissements importants axés sur les installations et à des réseaux robustes et efficaces, des opérateurs comme Shaw peuvent continuer à offrir ce service essentiel et s'adapter rapidement aux besoins changeants des clients.

Comme il a été mentionné précédemment, depuis le 1^{er} septembre 2019, les services d'accès Internet par un tiers de gros et les services de radiodiffusion, auparavant présentés dans la division Entreprises, sont présentés dans la division Consommateurs.

Exercice 2020

Notre performance opérationnelle depuis le début de l'exercice a été solide et nous continuons d'afficher une flexibilité financière et une trésorerie importantes par l'intermédiaire d'un bilan solide et de la disponibilité du crédit, y compris l'encaisse d'environ 650 millions de dollars. À la fin du trimestre, le ratio de levier financier de la dette nette¹ était de 2,4 fois par rapport à sa fourchette cible de 2,5 fois à 3,0 fois, laquelle a été mise à jour pour tenir compte de l'incidence sur le bilan de la société de l'adoption d'IFRS 16 à l'exercice 2020. En avril, la société a émis avec succès des billets de premier rang à 2,90 % d'un montant en capital de 500 millions de dollars échéant le 9 décembre 2030 et a suspendu les rachats d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités («OPRA») pour préserver les liquidités compte tenu du contexte de pandémie de COVID-19.

Tout en continuant de surveiller et de prendre en compte les diverses hypothèses et les incidences attendues de la COVID-19 et de la baisse du prix des marchandises sur notre entreprise, nous continuons d'être convaincus que nous avons la capacité de générer une croissance du BAIIA ajusté (pré- et post-IFRS 16) pour l'exercice 2020 et nous croyons que les flux de trésorerie disponibles devraient correspondre en grande partie aux prévisions précédentes, ce qui permet de maintenir nos niveaux de dividendes actuels. Même si la pandémie actuelle a touché certains secteurs de notre entreprise, notre équipe travaille d'arrache-pied pour en atténuer les incidences, tout en continuant de positionner Shaw en vue de la croissance et du succès à long terme.

¹ Le ratio de levier financier de la dette nette est une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la définition et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

Principaux points saillants financiers et d'exploitation

Mode de présentation

Les résultats de l'exercice 2020 sont présentés conformément à la nouvelle norme IFRS 16, *Contrats de location* («IFRS 16»). À la rubrique «Normes comptables» sont présentés des renseignements additionnels sur la méthode comptable précédente en matière de contrats de location, ainsi que sur les modifications découlant de l'adoption de la nouvelle norme. L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence importante sur les résultats présentés par la société. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée aux termes de laquelle les états financiers des périodes antérieures ne sont pas retraités et continuent d'être présentés selon la norme comptable internationale (IAS) 17, *Contrats de location*, conformément aux dispositions transitoires propres à IFRS 16. L'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 16 a été comptabilisé comme un ajustement des comptes du bilan visés par le changement au 1^{er} septembre 2019.

Parallèlement à l'adoption d'IFRS 16, nous avons également mis à jour des mesures non conformes aux IFRS et d'autres mesures conformes aux PCGR. La mesure auparavant désignée par le terme «résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement» est désormais désignée par le terme «BAIIA ajusté» de sorte que notre terminologie s'harmonise davantage avec celle des diverses parties prenantes de la société. Nous avons modifié, de surcroît, notre définition des flux de trésorerie disponibles pour tenir compte de l'incidence d'IFRS 16 aux fins de la comptabilisation des paiements de loyers qui ne sont plus classés comme des charges d'exploitation selon la nouvelle norme. Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR» pour en savoir plus.

Points saillants financiers

	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>						
Activités d'exploitation :						
Produits	1 312	1 322	(0,8)	4 058	3 990	1,7
BAIIA ajusté ^{1,2}	609	528	15,3	1 797	1 619	11,0
Marge du BAIIA ajusté ^{1,2}	46,4 %	39,9 %	16,3	44,3 %	40,6 %	9,1
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies ³	541	469	15,4	1 487	1 349	10,2
Flux de trésorerie disponibles ¹	221	174	27,0	595	495	20,2
Résultat net ²	184	227	(18,9)	513	566	(9,4)
Données par action :						
Résultat par action						
De base et dilué	0,35	0,43		0,98	1,09	
Nombre moyen pondéré d'actions participatives aux fins du calcul du résultat de base par action en circulation au cours de la période (en millions)	513	512		516	510	

¹⁾ Mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

²⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

³⁾ Les flux de trésorerie provenant des activités poursuivies sont présentés avant les variations des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme présentés dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités.

Principaux indicateurs de performance

Shaw mesure le succès de ses stratégies en se servant de divers indicateurs de performance, qui sont présentés à la rubrique «Principaux indicateurs de performance – Mesures statistiques» du rapport de gestion pour l'exercice 2019 et du présent rapport de gestion, ainsi que leur pertinence, leur définition, les méthodes de calcul et les hypothèses sous-jacentes. Les principaux indicateurs de performance qui suivent ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Ils ne doivent pas être considérés comme des mesures remplaçant les produits, le résultat net ou d'autres mesures de la performance conformes aux IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Points saillants sur les abonnés (ou unités génératrices de produits («UGP»))

	31 mai 2020	31 août 2019	Variation Trois mois clos les		Variation Neuf mois clos les	
			31 mai 2020	31 mai 2019	31 mai 2020	31 mai 2019
Division Filaire – Consommateurs						
Services de vidéo – Câblodistribution	1 423 509	1 478 371	(21 604)	(24 303)	(54 862)	(77 024)
Services de vidéo – Satellite	658 027	703 223	(110)	3 134	(45 196)	(35 386)
Internet	1 918 320	1 911 703	(5 103)	6 647	6 617	23 358
Téléphonie	697 372	767 745	(20 648)	(21 517)	(70 373)	(58 390)
Total Consommateurs	4 697 228	4 861 042	(47 465)	(36 039)	(163 814)	(147 442)
Division Filaire – Services aux entreprises						
Services de vidéo – Câblodistribution	35 832	41 843	(4 854)	(4 301)	(6 011)	(6 020)
Services de vidéo – Satellite	34 253	35 656	(4 835)	(626)	(1 403)	762
Internet	174 124	173 686	82	427	438	235
Téléphonie	386 975	379 434	1 779	5 368	7 541	19 853
Total Services aux entreprises	631 184	630 619	(7 828)	868	565	14 830
Total Filaire	5 328 412	5 491 661	(55 293)	(35 171)	(163 249)	(132 612)
Division Sans fil						
Services postpayés	1 437 218	1 313 828	2 236	61 279	123 390	212 016
Services prépayés	324 472	344 357	(7 701)	820	(19 885)	(36 519)
Total Sans fil	1 761 690	1 658 185	(5 465)	62 099	103 505	175 497
Total des abonnés	7 090 102	7 149 846	(60 758)	26 928	(59 744)	42 885

Par suite de la fermeture temporaire des magasins combinée aux mesures de distanciation sociale liées à la pandémie de COVID-19 qui ont été maintenues pendant le trimestre, l'activité d'abonnement aux services sans fil et filaires a été faible.

Dans la division Sans fil, la société a perdu un nombre net de 5 465 abonnés aux services postpayés et prépayés pour le trimestre, soit l'ajout de 2 236 abonnés aux services postpayés contrebalancé par la perte de 7 701 abonnés aux services prépayés. La baisse du nombre de nouveaux abonnés reflète la fermeture d'environ 90 % des points de vente au détail pendant la période et l'accent mis par la direction sur le service à la clientèle existante. Étant donné que les points de vente au détail sont en mesure de reprendre leurs activités, presque tous les magasins de détail de Freedom Mobile ont ouvert leurs portes en date du 30 juin 2020.

Le nombre d'UGP de la division Filaire a diminué de 55 293, comparativement à une perte de 35 171 UGP au troisième trimestre de l'exercice 2019. Le nombre d'UGP au cours du trimestre considéré tient compte du recul de 5 103 UGP des services Internet de la division Consommateurs en raison du ralentissement de l'activité d'abonnement de nouveaux clients et de la baisse des promotions attribuables à la COVID-19. Le nombre d'UGP des produits plus établis de la division Consommateurs, notamment les services de vidéo, par satellite et de téléphonie, a diminué de 42 362.

Taux de désabonnement aux services sans fil postpayés

Le taux de désabonnement des abonnés ou UGP aux services sans fil postpayés est un indicateur de la capacité de la société à fidéliser ses abonnés. Il s'agit d'une mesure des désactivations d'abonnés aux services sans fil postpayés, en pourcentage du nombre moyen d'abonnés aux services sans fil postpayés pour la période, calculée mensuellement. On l'obtient en divisant le nombre de désactivations d'abonnés aux services postpayés (en un mois) par le nombre moyen d'abonnés aux services postpayés pour le mois. Pour les périodes de plus d'un mois, le taux de désabonnement aux services postpayés représente la somme du nombre de désactivations pour chaque période, divisée par la somme des nombres moyens d'abonnés pour chaque période.

Le taux de désabonnement aux services postpayés de 0,96 % au troisième trimestre de l'exercice 2020 se compare au taux de 1,18 % au troisième trimestre de l'exercice 2019 et constitue un creux record pour la société en raison du ralentissement de l'acquisition d'abonnés qui s'explique par la fermeture temporaire de magasins et les exigences de confinement qui ont marqué le trimestre par suite de la pandémie de COVID-19.

Facturation moyenne par abonné aux services sans fil

La facturation moyenne par abonné («FMA») par mois aux services sans fil est une mesure répandue dans le secteur qui sert à évaluer la performance opérationnelle d'un fournisseur de services sans fil. La FMA est une approximation du montant moyen facturé par la société à un abonné chaque mois. La FMA permet d'observer les tendances et de mesurer la capacité de la société à attirer et à retenir les abonnés qui représentent une plus grande valeur sur leur durée de vie. La FMA des services sans fil correspond aux produits tirés des services (en excluant la tranche correspondant à la subvention de l'appareil aux termes d'IFRS 15), plus les remboursements mensuels sur le solde des appareils subventionnés aux termes des contrats, divisés par le nombre moyen d'abonnés sur le réseau pendant la période. La FMA est exprimée comme un montant mensuel.

La FMA s'est établie à 44,27 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 41,89 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2019, ce qui représente une augmentation de 5,7 %. La croissance de la FMA reflète le nombre plus élevé d'abonnés qui passent à des forfaits de plus grande valeur, contrebalancé en partie par la baisse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à la diminution des voyages et au recours moindre à l'itinérance à l'extérieur du réseau résidentiel de Freedom en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Produits moyens par abonné aux services sans fil

Les produits moyens par abonné («PMA») aux services sans fil correspondent aux produits tirés des services, divisés par le nombre moyen d'abonnés au réseau au cours de la période et sont exprimés en montant mensuel. Cette mesure est répandue dans le secteur et sert à évaluer la performance opérationnelle d'un fournisseur de services sans fil. Les PMA permettent également d'observer les tendances et de mesurer la capacité de la société à attirer et à retenir les abonnés qui représentent une plus grande valeur.

Les PMA se sont établis à 38,94 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 37,95 \$ au troisième trimestre de l'exercice 2019, ce qui représente une augmentation de 2,6 %. L'augmentation des PMA reflète la hausse du nombre de clients de la division Sans fil qui s'abonnent à des forfaits de plus grande valeur, contrebalancée en partie par la baisse des produits tirés des services d'itinérance au cours du trimestre attribuable à la diminution des voyages et au recours moindre à l'itinérance à l'extérieur du réseau résidentiel de Freedom en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Aperçu

Pour plus de précisions sur le rendement par division, voir la rubrique «Analyse de l'exploitation». Les faits saillants des résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre sont les suivants :

Produits

Pour le **troisième trimestre** de l'exercice 2020, les produits se sont établis à 1,31 milliard de dollars, en baisse de 10 millions de dollars, ou 0,8 %, par rapport à 1,32 milliard de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. Les faits saillants sont les suivants :

- La diminution sur douze mois des produits consolidés tient compte d'une baisse de 12 millions de dollars, ou 1,3 %, des produits de la division Consommateurs, étant donné que l'augmentation des produits tirés des services Internet a été contrebalancée par une baisse du nombre d'abonnés et des produits des services de vidéo, par satellite et de téléphonie.
- La division Sans fil a contribué aux produits à hauteur de 3 millions de dollars, ou une augmentation de 1,2 % par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2019, compte tenu d'une hausse de 30 millions de dollars des produits tirés des services, contrebalancée en partie par une baisse de 27 millions de dollars des produits tirés du matériel attribuable principalement à la diminution des ventes aux abonnés et au ralentissement de l'activité d'abonnement au cours du trimestre associés à la fermeture temporaire d'un nombre important de magasins.
- Les produits de la division Entreprises sont demeurés essentiellement inchangés par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2019 étant donné que les clients de la division Entreprises touchés par la crise ont temporairement réduit, suspendu ou annulé leurs services du fait de la conjoncture économique difficile avec laquelle les entreprises sont aux prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Mis à part l'incidence de la cession du centre de données Calgary¹ le 1^{er} août 2019, les produits de la division Entreprises ont augmenté d'environ 0,7 % sur douze mois.

Par rapport au **deuxième trimestre** de l'exercice 2020, les produits consolidés pour le trimestre ont diminué de 3,7 % ou 51 millions de dollars. La baisse des produits par rapport à ceux du trimestre précédent découle surtout d'une diminution de 55 millions de dollars des produits tirés du matériel dans la division Sans fil, contrebalancée en partie par une augmentation de 5 millions de dollars des produits tirés des services dans la division Sans fil et de l'accroissement de la FMA (qui est passée de 43,84 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2020 à 44,27 \$ au trimestre considéré). Les produits de la division Filaire sont demeurés stables d'un trimestre à l'autre. L'augmentation des PMA par rapport au trimestre précédent (qui sont passés de 38,45 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2020 à 38,94 \$ pour le trimestre considéré) est principalement attribuable au nombre accru de clients des services sans fil qui se sont abonnés à des forfaits de plus grande valeur, contrebalancé en partie par la baisse des produits tirés des services d'itinérance au cours du trimestre attribuable à la diminution des voyages et au recours moindre à l'itinérance à l'extérieur du réseau de Freedom en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Les produits pour la **période de neuf mois** close le 31 mai 2020 se sont établis à 4,06 milliards de dollars, une augmentation de 68 millions de dollars, ou 1,7 %, par rapport à 3,99 milliards de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2019.

- L'amélioration des produits sur douze mois s'explique surtout par l'apport de 872 millions de dollars de la division Sans fil aux produits, en hausse de 106 millions de dollars, ou 13,8 %, par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice 2019.
- La contribution de la division Entreprises à l'amélioration des produits consolidés s'est élevée à 11 millions de dollars, ou 2,6 %, pour la période de neuf mois et découle principalement de l'augmentation du nombre de clients.

- Les produits de la division Consommateurs ont diminué de 47 millions de dollars ou 1,7 %, par rapport à ceux de la période de neuf mois correspondante de l'exercice 2019, la croissance des produits tirés des services Internet ayant été plus que contrebalancée par le recul des produits plus établis, y compris le nombre d'abonnés et les produits des services de vidéo, par satellite et de téléphonie.

BAIIA ajusté

Pour le **troisième trimestre** de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté s'est établi à 609 millions de dollars, en hausse de 81 millions de dollars, ou 15,3 %, par rapport à 528 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2019.

- L'amélioration de 48 millions de dollars, ou 90,6 %, sur douze mois affichée par la division Sans fil témoigne de l'augmentation de 30 millions de dollars, ou 56,6 %, de la performance sous-jacente et de la hausse de 18 millions de dollars, ou 34,0 %, découlant de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.
- La hausse de 33 millions de dollars, ou 6,9 %, sur douze mois dans la division Filaire tient compte d'une amélioration de 20 millions de dollars, ou 4,2 %, attribuable à l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 tandis que la performance sous-jacente s'est accrue de 13 millions de dollars, ou 2,7 %, du fait essentiellement de l'incidence d'un paiement de 15 millions de dollars pour la résolution de certaines questions relatives à l'octroi de licences d'utilisation de la propriété intellectuelle au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le **troisième trimestre**, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 46,4 %, en hausse de 650 points de base par rapport à 39,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. Compte non tenu de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, la marge du BAIIA ajusté de 43,5 % aurait augmenté de 360 points de base en comparaison.

Par rapport au **deuxième trimestre** de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté au trimestre considéré a grimpé de 9 millions de dollars, ou 1,5 %, principalement en raison d'une augmentation de 20 millions de dollars de la division Sans fil attribuable à l'augmentation des produits tirés des services et d'une augmentation des marges attribuable à une baisse des ventes de matériel. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une baisse de 11 millions de dollars des produits de la division Filaire, qui tient compte d'une hausse de la provision pour mauvaises créances d'environ 5 millions de dollars qui reflète l'incertitude associée au taux de chômage élevé et aux répercussions sur les clients de la division Entreprises.

Pour la **période de neuf mois** close le 31 mai 2020, le BAIIA ajusté s'est établi à 1,8 milliard de dollars, une augmentation de 178 millions de dollars, ou 11,0 %, par rapport à 1,6 milliard de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

- Le BAIIA ajusté de la division Sans fil pour la période de neuf mois a augmenté de 106 millions de dollars, ou 72,1 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui témoigne de l'augmentation de 50 millions de dollars, ou 34,0 %, de la performance sous-jacente et de la hausse de 56 millions de dollars, ou 38,1 %, découlant de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.
- Le BAIIA ajusté de la division Filaire pour la période de neuf mois a augmenté de 72 millions de dollars, ou 4,9 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent et tient compte d'une hausse de 62 millions de dollars, ou 4,2 %, imputable à l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, tandis que la performance sous-jacente a été comparable à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, compte non tenu de l'incidence d'un paiement de 15 millions de dollars pour la résolution de certaines questions relatives à l'octroi de licences d'utilisation de la propriété intellectuelle au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles pour le **troisième trimestre** de l'exercice 2020 se sont élevés à 221 millions de dollars, en hausse de 47 millions de dollars par rapport à 174 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2019, surtout en raison d'une diminution de 12 millions de dollars des dépenses d'investissement, d'une baisse de l'intérêt sur la dette et d'une hausse du BAIIA ajusté, contrebalancées en partie par une hausse de 11 millions de dollars des impôts au comptant. L'augmentation de 81 millions de dollars du BAIIA ajusté a été en partie contrebalancée par la hausse de 25 millions de dollars des paiements des obligations locatives et par les intérêts supplémentaires de 11 millions de dollars sur les obligations locatives comptabilisés au cours du trimestre considéré, le tout découlant de l'adoption d'IFRS 16.

Résultat net

Le résultat net s'est chiffré respectivement à 184 millions de dollars et 513 millions de dollars pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020, comparativement à un résultat net respectivement de 227 millions de dollars et 566 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019. Les variations du résultat net sont présentées dans le tableau qui suit :

	Résultat net au 31 mai 2020 en comparaison du résultat net pour les :		
	Trois mois clos les		Neuf mois clos le
	29 février 2020	31 mai 2019	31 mai 2019
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Augmentation du BAIIA ajusté ^{1,2}	9	81	178
Augmentation des charges de restructuration	(14)	(14)	(13)
Diminution (augmentation) de l'amortissement ²	(1)	(38)	(117)
Variation des autres charges et produits nets ^{2,3}	27	38	(14)
Diminution de l'impôt sur le résultat	(4)	(110)	(87)
	17	(43)	(53)

¹⁾ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la définition et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

²⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas des données de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

³⁾ Les autres charges et produits nets comprennent la quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, les coûts d'acquisition d'entreprises, la désactualisation des passifs non courants et provisions, les intérêts, les frais de remboursement de la dette, les écarts de conversion réalisés et latents et d'autres pertes, dont les détails se trouvent dans les comptes de résultat consolidés non audités.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la société a restructuré certaines activités de la division Filaire et a annoncé un remaniement de l'équipe de la haute direction. Dans le cadre de la restructuration, la société a comptabilisé des charges de 14 millions de dollars, composées essentiellement d'indemnités de départ et d'autres charges liées aux employés.

Perspectives

La gravité et la durée des incidences de la pandémie de COVID-19 demeurent incertaines et la direction continue de mettre l'accent sur la sécurité des employés, dont la plupart continuent de travailler de chez eux, la connectivité de la clientèle, le respect des directives et exigences publiées par diverses autorités sanitaires et organisations gouvernementales, et la continuité d'autres activités commerciales essentielles. Au cours du troisième trimestre, l'activité d'abonnement globale aux services filaires et sans fil a ralenti, les ventes de matériel sans fil ont reculé, le taux de désabonnement aux services sans fil postpayés s'est amélioré, l'utilisation du réseau filaire a augmenté d'environ 50 % et les heures de pointe ont été prolongées, la demande de services voix sans fil a augmenté de près de 25 %, les produits tirés des services d'itinérance sans fil et les produits tirés de l'utilisation excédentaire ont diminué, les créances douteuses ont progressé de 5 millions de dollars et la suspension ou l'annulation des comptes des clients de la division Entreprises a eu une incidence sur les produits de cette division.

Bien que les incidences financières de la pandémie de COVID-19 au troisième trimestre n'aient pas été significatives, l'ampleur, les répercussions et la durée de la situation sont toujours incertaines. Les comportements des consommateurs pourraient encore changer considérablement, notamment en ce qui concerne la possibilité d'une migration vers une diminution de services, l'accélération de l'abandon de services et la capacité de payer les factures, en raison de la conjoncture économique difficile. La division Entreprises de Shaw sert principalement le marché des petites et moyennes entreprises, qui sont particulièrement vulnérables aux répercussions économiques des variations des prix des marchandises et de la pandémie de COVID-19, y compris les fermetures obligatoires ou la prolongation des mesures de distanciation sociale. Outre les incidences de la pandémie de COVID-19, les pressions exercées sur les prix des marchandises constituent également un risque pour nos activités. Environ un tiers des produits que la société tire des services filaires de sa division Consommateurs proviennent de l'Alberta, tout comme quelque 35 % des produits de la division Entreprises, dont une tranche d'environ 140 millions de dollars par année est liée directement aux secteurs du pétrole et du gaz et des services hôteliers, deux secteurs qui continueront de faire face à des difficultés pendant ces temps incertains.

Nous continuons d'être d'avis que notre entreprise et nos réseaux dotés d'installations offrent des services essentiels aux Canadiens et que nous resterons résilients dans ce contexte dynamique et incertain. La direction continue d'en surveiller activement les effets sur l'entreprise et d'apporter des ajustements appropriés aux charges d'exploitation et aux dépenses d'investissement pour refléter ce contexte en évolution. La société confirme qu'elle prévoit générer une croissance du BAIIA ajusté (pré- et post-IFRS 16) au cours de l'exercice 2020 et que les flux de trésorerie disponibles devraient correspondre en grande partie à ceux des prévisions précédentes, ce qui permet de maintenir nos niveaux de dividendes actuels.

Compte tenu de la persistance de la pandémie de COVID-19, de la vitesse à laquelle le virus se propage ou évolue et de l'incertitude continue à l'égard de l'ampleur, des répercussions et de la durée de la pandémie, combinées à la baisse des prix des marchandises, les estimations de résultats d'exploitation et de résultats financiers qui sous-tendent nos perspectives pour l'exercice 2020 sont assujetties à un degré considérablement élevé d'incertitude. Toute estimation de la durée et de la gravité de ces faits nouveaux fait donc l'objet d'une incertitude importante, tout comme nos estimations de la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait, directement ou indirectement, se répercuter défavorablement sur nos activités, nos résultats financiers et notre situation financière au cours des périodes à venir.

Se reporter à la rubrique intitulée «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs».

Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR

Les documents d'information continue de la société peuvent contenir une analyse sur des mesures financières non conformes aux IFRS. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Les documents d'information continue de la société peuvent aussi comprendre la présentation d'une analyse sur d'autres mesures financières conformes aux PCGR. Les autres mesures conformes aux PCGR comprennent des postes, des intitulés et des sous-totaux inclus dans les états financiers.

La société utilise ces mesures afin de prendre des décisions liées à l'exploitation et d'évaluer son rendement. Certains investisseurs, analystes et autres lecteurs utilisent ces mesures pour évaluer la performance opérationnelle et financière de la société et comme un indicateur de sa capacité à rembourser sa dette et à donner un rendement aux actionnaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et les autres mesures conformes aux PCGR n'ont pas été présentées comme un substitut aux produits, au résultat net ou à toute autre mesure de performance prescrite par les IFRS.

Le texte qui suit est une analyse des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures conformes aux PCGR utilisées par la société et présente un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS les plus semblables ou un renvoi à ce rapprochement.

BAIIA ajusté

Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement ajusté («BAIIA ajusté») (auparavant le «résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement») correspond aux produits diminués des charges d'exploitation et d'administration. Il a pour objet d'indiquer la capacité de la société de continuer d'assurer le service de la dette ou d'emprunter, et est donc calculé avant les éléments comme les charges de restructuration, la quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, l'amortissement (une charge hors trésorerie), les impôts et les intérêts. Le BAIIA ajusté est l'une des mesures retenues par les investisseurs pour évaluer l'entreprise.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux IFRS comparable pour le BAIIA ajusté. Le tableau ci-après présente plutôt un rapprochement entre le résultat net et le BAIIA ajusté :

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net¹	184	227	513	566
Ajouter (déduire) :				
Charges de restructuration	14	–	14	1
Amortissement :				
Produits différés tirés du matériel	(4)	(5)	(13)	(16)
Coûts de matériel différés	16	21	51	66
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres ¹	290	247	867	738
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	–	1	2	2
Charges d'intérêts	67	62	206	192
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	–	(20)	–	(46)
Perte sur cession d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	–	109	–	109
Autres profits (pertes)	(7)	(53)	15	(48)
Charge d'impôt exigible	19	8	78	85
Charge (recouvrement) d'impôt différé	30	(69)	64	(30)
BAIIA ajusté	609	528	1 797	1 619

¹⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

Marge du BAIIA ajusté

La marge du BAIIA ajusté (auparavant la «marge d'exploitation») est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits. Elle est également l'une des mesures retenues par les investisseurs pour évaluer l'entreprise. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux IFRS comparable pour la marge du BAIIA ajusté.

	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en % ¹	2020	2019	Variation en % ¹
Division Filiaire	47,8 %	44,2 %	8,2	48,4 %	45,6 %	6,1
Division Sans fil	40,1 %	21,3 %	88,3	29,0 %	19,2 %	51,0
Filaire et Sans fil combinées	46,4 %	39,9 %	16,3	44,3 %	40,6 %	9,1

¹⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

Dette nette

La société utilise cette mesure pour faire des analyses d'évaluation et prendre des décisions sur sa structure de capital. Nous sommes d'avis que cette mesure permet aux investisseurs d'analyser la valeur de l'entreprise et d'évaluer notre niveau d'endettement. Voir la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» pour obtenir de plus amples renseignements.

Ratio de levier financier de la dette nette

La société utilise ce ratio pour établir son ratio de levier financier optimal. Voir la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» pour obtenir de plus amples renseignements.

Flux de trésorerie disponibles

La société utilise cette mesure pour évaluer sa capacité à rembourser la dette et à verser des dividendes aux actionnaires.

Parallèlement à l'adoption d'IFRS 16, nous avons modifié notre définition des flux de trésorerie disponibles de manière à éliminer l'augmentation du BAIIA ajusté attribuable à IFRS 16 afin de prendre en compte la production de flux de trésorerie disponibles sur une base uniforme.

Les flux de trésorerie disponibles correspondent au BAIIA ajusté, plus les dividendes reçus des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les variations des soldes des créances clients relatives au financement du matériel des abonnés de la division Filiaire à titre d'élément de trésorerie, moins les dépenses d'investissement (selon la comptabilité d'engagement, nettes du produit de la cession d'immobilisations corporelles) et les coûts de matériel (montant net), les intérêts, les impôts au comptant payés ou à payer, les intérêts sur les obligations locatives et les paiements des obligations locatives, les dividendes versés sur les actions privilégiées et la capitalisation récurrente des régimes de retraite en sus de la charge au titre des régimes de retraite et ajustée pour exclure la rémunération fondée sur des actions.

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas présentés de manière sectorielle. Certaines composantes des flux de trésorerie disponibles, notamment le BAIIA ajusté, continuent d'être présentées de manière sectorielle. Les dépenses d'investissement et les coûts de matériel (montant net) sont également présentés de manière sectorielle. D'autres éléments, y compris les intérêts et les impôts au comptant, ne peuvent généralement pas être attribués à un secteur, de sorte qu'ils sont présentés de manière consolidée.

Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Produits						
Consommateurs	923	935	(1,3)	2 766	2 813	(1,7)
Services aux entreprises	140	140	—	427	416	2,6
Division Filaire	1 063	1 075	(1,1)	3 193	3 229	(1,1)
Services	206	176	17,0	604	508	18,9
Matériel	46	73	(37,0)	268	258	3,9
Division Sans fil	252	249	1,2	872	766	13,8
	1 315	1 324	(0,7)	4 065	3 995	1,8
Éliminations intersectorielles	(3)	(2)	50,0	(7)	(5)	40,0
	1 312	1 322	(0,8)	4 058	3 990	1,7
BAlIA ajusté^{1, 3}						
Division Filaire	508	475	6,9	1 544	1 472	4,9
Division Sans fil	101	53	90,6	253	147	72,1
	609	528	15,3	1 797	1 619	11,0
Dépenses d'investissement et coûts du matériel, montant net²						
Division Filaire	195	193	1,0	623	593	5,1
Division Sans fil	73	87	(16,1)	181	237	(23,6)
	268	280	(4,3)	804	830	(3,1)
Flux de trésorerie disponibles¹ avant les éléments suivants	341	248	37,5	993	789	25,9
Moins :						
Intérêts sur la dette	(54)	(60)	(10,0)	(168)	(190)	(11,6)
Intérêts sur les obligations locatives ³	(11)	—	>(100,0)	(33)	—	>(100,0)
Impôts au comptant	(30)	(19)	57,9	(113)	(119)	(5,0)
Paiements de loyers liés aux obligations locatives ³	(25)	—	>(100,0)	(82)	—	>(100,0)
Autres rajustements :						
Dividendes reçus des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	5	(100,0)	—	10	(100,0)
Rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie	—	—	—	1	2	(50,0)
Rajustement de la charge de retraite	3	3	—	4	9	(55,6)
Financement du matériel des abonnés	—	—	—	—	1	(100,0)
Dividendes sur les actions privilégiées	(3)	(3)	—	(7)	(7)	—
Flux de trésorerie disponibles¹	221	174	27,0	595	495	20,2

¹⁾ Mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

²⁾ Selon la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

³⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

Analyse de l'exploitation

Division Filaire

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Consommateurs ¹	923	935	(1,3)	2 766	2 813	(1,7)
Entreprises ¹	140	140	–	427	416	2,6
Produits de la division Filaire	1 063	1 075	(1,1)	3 193	3 229	(1,1)
BAlIA ajusté ^{2, 3}	508	475	6,9	1 544	1 472	4,9
Marge du BAlIA ajusté^{2, 3}	47,8 %	44,2 %	8,2	48,4 %	45,6 %	6,1

¹⁾ Par suite du redéploiement des responsabilités de la direction, les produits tirés des services d'accès Internet par un tiers de gros et des services de radiodiffusion, auparavant présentés dans la division Entreprises, sont dorénavant présentés dans la division Consommateurs. Les résultats de l'exercice 2019 ont été retraités pour tenir compte de ce changement.

²⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

³⁾ Mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

Au **troisième trimestre** de l'exercice 2020, le nombre d'UGP de la division Filaire a diminué de 55 293, comparativement à une perte de 35 171 UGP au troisième trimestre de l'exercice 2019. Le nombre d'UGP au cours du trimestre considéré tient compte du recul de 5 103 UGP des services Internet de la division Consommateurs en raison du ralentissement de l'activité d'abonnement de nouveaux clients et de la baisse des promotions attribuables à la COVID-19. Le nombre d'UGP des produits plus établis de la division Consommateurs, notamment les services de vidéo, par satellite et de téléphonie, a diminué de 42 362.

Points saillants – produits :

- Les produits de la division Consommateurs pour le **troisième trimestre** de l'exercice 2020 ont reculé de 12 millions de dollars, ou 1,3 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2019, la croissance des produits des services Internet ayant été contrebalancée par le recul du nombre d'abonnés et des produits des services de vidéo, par satellite et de téléphonie.
 - Par rapport au deuxième trimestre** de l'exercice 2020, les produits pour le trimestre considéré ont augmenté de 4 millions de dollars, ou 0,4 %.
- Les produits de la division Entreprises de 140 millions de dollars pour le **troisième trimestre** de l'exercice 2020 sont demeurés stables par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2019, étant donné que les clients de la division Entreprises touchés par la crise ont temporairement suspendu, réduit ou annulé leurs services du fait de la conjoncture économique difficile avec laquelle les entreprises sont aux prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Mis à part l'incidence de la cession du centre de données Calgary1 le 1^{er} août 2019, les produits de la division Entreprises ont augmenté d'environ 0,7 % sur douze mois.
 - Par rapport au deuxième trimestre** de l'exercice 2020, les produits pour le trimestre considéré ont reculé de 4 millions de dollars, ou 2,8 %.

Points saillants – BAIIA ajusté :

- Pour le **troisième trimestre** de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté s'est établi à 508 millions de dollars, en hausse de 6,9 %, ou 33 millions de dollars, par rapport à 475 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. L'augmentation reflète principalement l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, qui a contribué à hauteur de 20 millions de dollars, ou 4,2 %, à la hausse tandis que la performance sous-jacente s'est accrue de 13 millions de dollars, ou 2,7 %, du fait essentiellement de l'incidence d'un paiement de 15 millions de dollars pour la résolution de certaines questions relatives à l'octroi de licences d'utilisation de la propriété intellectuelle au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
 - **Par rapport au deuxième trimestre** de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté de la division Filaire pour le trimestre considéré a diminué de 11 millions de dollars, ou 2,1 %.

Division Sans fil

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Services	206	176	17,0	604	508	18,9
Matériel et autres	46	73	(37,0)	268	258	3,9
Produits de la division Sans fil	252	249	1,2	872	766	13,8
BAIIA ajusté ^{1,2}	101	53	90,6	253	147	72,1
Marge du BAIIA ajusté^{1,2}	40,1 %	21,3 %	88,3	29,0 %	19,2 %	51,0

- 1) Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».
- 2) Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter aux définitions et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

Au **troisième trimestre** de l'exercice 2020, la division Sans fil a perdu 5 465 UGP, comparativement à un gain de 62 099 UGP au troisième trimestre de l'exercice 2019. Les pertes nettes d'UGP du trimestre considéré tiennent compte de l'ajout de 2 236 abonnés aux services postpayés, contrebalancé par la perte de 7 701 abonnés aux services prépayés. La baisse du nombre de nouveaux abonnés reflète la fermeture d'environ 90 % de ses points de vente au détail pendant la période et l'accent mis par la direction sur le service à la clientèle existante. Étant donné que les points de vente au détail sont en mesure de reprendre leurs activités, presque tous les magasins de détail de Freedom Mobile ont ouvert leurs portes en date du 30 juin 2020.

Points saillants – produits :

- Pour le **troisième trimestre** de l'exercice 2020, les produits se sont établis à 252 millions de dollars, soit une hausse de 3 millions de dollars, ou 1,2 %, par rapport à ceux du troisième trimestre de l'exercice 2019. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des produits tirés des services, dont l'apport aux produits consolidés s'est établi à 30 millions de dollars, ou 17,0 %, en raison essentiellement d'une hausse des UGP des services postpayés et d'une amélioration sur douze mois respectivement de 5,7 % et 2,6 % de la FMA et des PMA, qui ont atteint respectivement 44,27 \$ et 38,94 \$, reflet de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services sans fil qui passent à des forfaits de plus grande valeur, contrebalancé en partie par la baisse des produits tirés des services d'itinérance pour le trimestre attribuable à la diminution des voyages et au recours moindre à l'itinérance à l'extérieur du réseau de Freedom en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Les produits tirés du matériel ont diminué de 27 millions de dollars, ou 37,0 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent du fait de la baisse du nombre de nouveaux abonnés.
 - **Par rapport au deuxième trimestre** de l'exercice 2020, les produits du trimestre considéré ont diminué de 50 millions de dollars, ou 16,6 %, en raison d'une baisse des ventes de matériel de 55 millions de dollars, contrebalancée en partie par une hausse des

produits tirés des services de 5 millions de dollars, tandis que la FMA a augmenté de 0,43 \$, ou 1,0 % (FMA de 43,84 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2020), et les PMA ont augmenté de 0,49 \$, ou 1,3 % (PMA de 38,45 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2020).

Points saillants – BAIIA ajusté :

- Le BAIIA ajusté pour le **troisième trimestre** de 2020 s'est élevé à 101 millions de dollars, en hausse de 48 millions de dollars, ou 90,6 %, par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice 2019. Cette augmentation témoigne de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, dont l'apport s'est chiffré à 18 millions de dollars, ou 34,0 %, la tranche restante de l'augmentation étant surtout liée à la hausse des UGP des services postpayés, à l'accroissement des marges découlant de la baisse des ventes de matériel et des coûts d'acquisition connexes ainsi qu'à la croissance soutenue de 2,6 % des PMA pour le trimestre.
 - Par rapport au deuxième trimestre** de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté pour le trimestre considéré a grimpé de 20 millions de dollars, ou 24,7 %, principalement en raison de la hausse des produits tirés des services et de l'augmentation des marges découlant de la baisse des ventes de matériel et des coûts d'acquisition connexes.

Dépenses d'investissement et coûts du matériel

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Division Filaire						
Nouvelles constructions domiciliaires	31	36	(13,9)	97	99	(2,0)
Accroissement de la clientèle	57	64	(10,9)	185	190	(2,6)
Mises à niveau et amélioration	81	98	(17,3)	244	256	(4,7)
Remplacement	6	7	(14,3)	21	19	10,5
Bâtiments et divers	20	(12)	>(100,0)	76	29	>100,0
Total selon la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités	195	193	1,0	623	593	5,1
Division Sans fil						
Total selon la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités	73	87	(16,1)	181	237	(23,6)
Total consolidé selon la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités	268	280	(4,3)	804	830	(3,1)

Au **troisième trimestre** de l'exercice 2020, les dépenses d'investissement se sont établies à 268 millions de dollars, une diminution de 12 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2019. Le total de 195 millions de dollars des dépenses d'investissement de la division Filaire a été comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses de la division Sans fil ont chuté d'environ 14 millions de dollars sur douze mois, en raison surtout du calendrier des dépenses et de la baisse des investissements prévus au cours du trimestre considéré.

Points saillants – Division Filaire :

- Pour le trimestre, l'investissement combiné dans les catégories Mises à niveau et amélioration et Remplacement a été de 87 millions de dollars, une baisse de 18 millions de dollars, ou 17,1 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique par une diminution des dépenses prévues visant l'amélioration de l'infrastructure réseau de la division Filaire.
- Les investissements dans les nouvelles constructions domiciliaires se sont établis à 31 millions de dollars, une diminution de 5 millions de dollars, ou 13,9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les dépenses liées à l'accroissement de la clientèle de 57 millions de dollars pour le trimestre considéré représentent une baisse de 7 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2019, ce qui s'explique principalement par une diminution des achats de matériel pour la période.
- Les investissements dans les bâtiments et divers de 20 millions de dollars représentent une augmentation de 32 millions de dollars sur douze mois, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des coûts du siège social engagés au cours de la période considérée et l'incidence du produit tiré de la cession d'actifs du siège social pour la période de comparaison.

Points saillants – Division Sans fil :

- Les dépenses d'investissement se sont établies à 73 millions de dollars au troisième trimestre, une diminution de 14 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2019, qui s'explique surtout par la baisse prévue des dépenses de la division Sans fil pour l'exercice considéré. Au cours de l'exercice 2020, la société compte continuer d'investir dans le réseau et dans l'infrastructure de la division Sans fil, notamment dans le déploiement du spectre de 700 MHz, dans le réseau LTE et dans les petites antennes cellulaires, ainsi que dans l'amélioration des systèmes administratifs, dont le système de facturation et les projets de transformation numérique.

Informations financières trimestrielles supplémentaires

Trimestre	Produits	BAIIA ajusté ²	Résultat net attribuable aux actionnaires	Résultat net ³	Résultat de base et dilué par action
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>					
2020					
Troisième ¹	1 312	609	184	184	0,35
Deuxième ¹	1 363	600	167	167	0,32
Premier ¹	1 383	588	162	162	0,31
2019					
Quatrième	1 349	534	165	165	0,31
Troisième	1 322	528	226	228	0,44
Deuxième	1 315	548	154	154	0,30
Premier	1 354	544	186	186	0,36
2018					
Quatrième	1 326	556	196	196	0,38

¹⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles des exercices 2018 et 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

²⁾ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la définition et à l'analyse qui se trouvent à la rubrique intitulée «Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux PCGR».

³⁾ Résultat net attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle.

T3 2020 vs T2 2020	Au troisième trimestre de l'exercice 2020, le résultat net a augmenté de 17 millions de dollars par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice 2020, du fait principalement d'une augmentation de 26 millions de dollars des autres profits et pertes, y compris l'incidence d'un paiement de 17 millions de dollars lié au rachat anticipé de billets de premier rang d'un montant de 800 millions de dollars au deuxième trimestre, du recouvrement d'une réclamation d'assurance de 6 millions de dollars, d'une augmentation de 9 millions de dollars du BAIIA ajusté au troisième trimestre et d'une diminution de 4 millions de dollars de l'impôt exigible, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 8 millions de dollars de l'impôt différé également au troisième trimestre.
--------------------------	--

T2 2020 vs T1 2020	Au deuxième trimestre de l'exercice 2020, le résultat net a augmenté de 5 millions de dollars par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice 2020, du fait principalement d'une diminution de 13 millions de dollars de l'impôt exigible, d'une augmentation de 12 millions de dollars du BAIIA ajusté et d'une diminution de 3 millions de dollars des charges d'intérêts au deuxième trimestre, le tout en partie contrebalancé par un paiement de 17 millions de dollars lié au rachat anticipé de billets de premier rang d'un montant de 800 millions de dollars et une augmentation de 10 millions de dollars de l'impôt différé également au deuxième trimestre.
T1 2020 vs T4 2019	Au premier trimestre de l'exercice 2020, le résultat net a reculé de 3 millions de dollars en regard de celui du quatrième trimestre de l'exercice 2019 du fait principalement d'une baisse de 23 millions de dollars de l'impôt différé au trimestre considéré. Cette baisse a été en partie neutralisée par une augmentation de 7 millions de dollars de l'impôt exigible au premier trimestre ainsi que par l'incidence nette de l'adoption d'IFRS 16 qui s'est traduite par une diminution des charges d'exploitation et d'administration qui a été plus que contrebalancée par l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et autres et des charges d'intérêts.
T4 2019 vs T3 2019	Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, le résultat net a diminué de 63 millions de dollars par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice 2019, du fait principalement d'une hausse de 21 millions de dollars de l'impôt exigible au quatrième trimestre, d'un profit de 41 millions de dollars à la cession d'immobilisations corporelles à une partie liée, d'un profit de 15 millions de dollars à la vente d'un placement de portefeuille et de l'incidence des modifications des taux d'impôt sur l'impôt différé de 102 millions de dollars, contrebalancés en partie par une perte de 109 millions de dollars à la cession de l'ensemble de la participation de la société dans Corus, tous ces éléments ayant été comptabilisés au troisième trimestre.
T3 2019 vs T2 2019	Au troisième trimestre de l'exercice 2019, le résultat net a augmenté de 74 millions de dollars en regard de celui du deuxième trimestre de l'exercice 2019, du fait principalement d'un profit de 41 millions de dollars à la cession d'immobilisations corporelles à une partie liée, d'un profit de 15 millions de dollars à la vente d'un placement de portefeuille et de l'incidence des modifications des taux d'impôt sur l'impôt différé de 102 millions de dollars, contrebalancés en partie par une perte de 109 millions de dollars à la cession de la totalité de la participation de la société dans Corus, tous ces éléments ayant été comptabilisés au troisième trimestre.
T2 2019 vs T1 2019	Au deuxième trimestre de l'exercice 2019, le résultat net a reculé de 32 millions de dollars en regard de celui du premier trimestre de l'exercice 2019 du fait principalement d'une baisse de 20 millions de dollars de la quote-part du résultat de Corus, dans laquelle la société détient une participation, au deuxième trimestre et d'une hausse de l'impôt sur le résultat.
T1 2019 vs T4 2018	Au premier trimestre de l'exercice 2019, le résultat net a diminué de 10 millions de dollars par rapport à celui du quatrième trimestre de 2018, principalement en raison de la diminution de 12 millions de dollars du BAIIA ajusté, ainsi que de la diminution des autres profits en raison principalement du profit de 16 millions de dollars à la vente de certaines licences de spectre de la division Sans fil au quatrième trimestre de 2018. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de 10 millions de dollars de la quote-part du résultat de Corus, dans laquelle la société détient une participation, au premier trimestre.

Autres produits et charges

Charges de restructuration

Les charges de restructuration sont généralement composées des indemnités de départ, d'autres charges liées aux employés, ainsi que des coûts additionnels directement associés à un programme de restructuration. Pour les neuf mois clos le 31 mai 2020, aucune charge de restructuration liée à l'initiative de transformation de la société n'a été comptabilisée, bien qu'un montant de 437 millions de dollars ait été comptabilisé depuis le début du programme en mars 2018, dont 422 millions de dollars ont été versés jusqu'au 31 mai 2020 inclusivement.

Comme première étape de l'initiative de transformation, un programme de départs volontaires a été offert aux employés admissibles au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, de sorte qu'environ 3 300 employés de Shaw, soit environ 25 % de tous les employés à cette date, ont accepté de se prévaloir du programme. Au cours de l'exercice 2019, environ 90 employés ont annulé leur décision de se prévaloir du programme de départs volontaires avec l'accord de la société ou ont renoncé au programme afin de devancer la date de leur départ.

Au troisième trimestre de l'exercice 2020, environ 190 employés ont quitté la société aux termes du programme de départs volontaires, pour un total d'environ 3 140, ou 100 % des employés admissibles. Le 5 mars 2020, la société a annoncé avoir pratiquement achevé l'initiative de transformation.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la société a restructuré certaines activités de la division Filaire et a annoncé un remaniement de l'équipe de la haute direction. Dans le cadre de la restructuration, la société a comptabilisé des dépenses de 14 millions de dollars, composées essentiellement d'indemnités de départ et d'autres charges liées aux employés.

Amortissement

	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Amortissement – produits (charges)						
Produits différés tirés du matériel	4	5	(20)	13	16	(18,8)
Coûts de matériel différés	(16)	(21)	(23,8)	(51)	(66)	(22,7)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres ¹⁾	(290)	(247)	17,4	(867)	(738)	17,5

¹⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

L'amortissement des immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres a augmenté respectivement de 17,4 % et 17,5 % pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020. L'augmentation de l'amortissement reflète l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 qui a donné lieu à un montant supplémentaire respectivement de 34 millions de dollars et de 104 millions de dollars au titre de l'amortissement lié aux actifs au titre de droits d'utilisation nouvellement comptabilisés ainsi qu'à l'amortissement de nouvelles dépenses en excédent de l'amortissement des actifs qui sont devenus entièrement amortis au cours de la période considérée.

Amortissement des coûts de financement et charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	–	1	100,0	2	2	–
Charges d'intérêts ¹	67	62	8,1	206	192	7,3

¹⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

Les charges d'intérêts pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020 témoignent de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, qui s'est traduite par un montant supplémentaire respectivement de 11 millions de dollars et de 33 millions de dollars en charges d'intérêts liées aux obligations locatives, entièrement ou partiellement contrebalancé, respectivement, par la baisse des soldes moyens de la dette pour la période considérée.

Quote-part du résultat d'une entreprise associée

Pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020, la société a comptabilisé un montant de néant au titre de sa quote-part du résultat liée à sa participation dans Corus comparativement à un montant de 20 millions de dollars et 46 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La société a cédé la totalité de sa participation dans Corus le 31 mai 2019.

Autres profits et pertes

Les autres profits et pertes comprennent généralement des profits et des pertes de change réalisés et latents sur les actifs et passifs courants libellés en dollars américains, des profits et des pertes à la cession d'immobilisations corporelles et d'investissements mineurs, et la quote-part de la société dans les activités de Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership. Pour le trimestre considéré, ce montant comprend également un recouvrement d'assurance d'un montant de 6 millions de dollars.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté pour le trimestre considéré par rapport à celui du troisième trimestre de l'exercice 2019 en raison surtout de la baisse des taux d'imposition applicables à l'exercice 2019, découlant de la réduction du taux d'imposition prévu par la loi en Alberta.

Situation financière

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2019, la société a adopté IFRS 16 et IFRIC 23 sans retraitement des montants comparatifs de l'exercice 2019. Pour les besoins de cette analyse, la société utilisera les montants au 1^{er} septembre 2019 aux fins de comparaison. Pour plus de précisions, voir la rubrique «Normes comptables».

Le total de l'actif au 31 mai 2020 atteignait 16,1 milliards de dollars, comparativement à 17,0 milliards de dollars au 1^{er} septembre 2019. Voici une analyse des principaux changements survenus dans l'état de la situation financière consolidé depuis le 1^{er} septembre 2019.

L'actif courant a reculé de 806 millions de dollars, en raison surtout des diminutions de 795 millions de dollars de la trésorerie, de 16 millions de dollars des créances clients, de 4 millions de dollars des stocks et de 11 millions de dollars des autres actifs courants. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par une augmentation de 20 millions de dollars de la partie courante des actifs sur contrat. La diminution de la trésorerie est essentiellement attribuable au remboursement de billets de premier rang d'un capital de 2,05 milliards de dollars contrebalancé par l'émission de billets de premier rang totalisant 1,30 milliard de dollars et d'autres activités de financement, ainsi qu'aux fonds affectés aux activités d'investissement, le tout contrebalancé en partie par les flux de trésorerie provenant des activités poursuivies. Voir la rubrique «Situation de trésorerie et sources de financement» pour obtenir de plus amples renseignements.

La partie courante des actifs sur contrat a augmenté au cours de la période, principalement en raison d'une hausse du nombre d'abonnés de la division Sans fil qui optent pour le programme d'appareils sans fil à rabais discrétionnaire. En vertu d'IFRS 15, la partie du rabais accordé pour l'appareil est portée en diminution des produits tirés du matériel au moment où l'appareil est transféré au client, tandis que la partie liée aux produits tirés des services est comptabilisée comme actif sur contrat et amortie sur la durée du contrat en diminution des produits tirés des services futurs.

Les immobilisations corporelles ont diminué de 55 millions de dollars, étant donné que l'amortissement des dépenses et des actifs au titre de droits d'utilisation a dépassé les dépenses d'investissement et les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation au cours de la période.

Le passif courant a diminué de 1,32 milliard de dollars au cours de la période considérée, du fait surtout de la baisse de 1,25 milliard de dollars de la partie courante de la dette à long terme attribuable au remboursement de billets de premier rang en octobre 2019, d'une diminution de 118 millions de dollars des dettes fournisseurs et charges à payer, de la baisse de 118 millions de dollars des provisions courantes, de la baisse de 37 millions de dollars de l'impôt sur le résultat à payer et de la diminution de 15 millions de dollars de la partie courante des passifs sur contrat. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une augmentation de 210 millions de dollars des emprunts à court terme.

La baisse des dettes fournisseurs et charges à payer est attribuable au calendrier des paiements et aux fluctuations de diverses dettes fournisseurs, y compris les dépenses d'investissement, les intérêts et les frais de programmation. La baisse des provisions courantes est surtout attribuable au paiement des charges de restructuration liées à l'initiative de transformation. Dans le cadre du programme de départs volontaires, la société a comptabilisé des charges de restructuration totalisant 437 millions de dollars pour les exercices 2018 et 2019, composées essentiellement d'indemnités de départ et d'autres charges connexes, dont 422 millions de dollars ont été payés, 15 millions de dollars étaient inscrits dans les provisions courantes et un montant de néant, dans les provisions non courantes.

Les emprunts à court terme ont augmenté en raison d'un prélèvement supplémentaire de 160 millions de dollars aux termes du programme de titrisation des créances clients de la société et d'un emprunt de 50 millions de dollars sur sa facilité de crédit bancaire de 1,5 milliard de dollars.

Les capitaux propres ont diminué de 14 millions de dollars, principalement sous l'effet d'une baisse des résultats non distribués. Les résultats non distribués ont diminué parce que le résultat net de 513 millions de dollars de la période considérée a été plus que contrebalancé par les dividendes de 463 millions de dollars et le rachat d'actions pour 91 millions de dollars aux termes de l'OPRA. Le capital social a diminué de 6 millions de dollars en raison de l'incidence du rachat de 5 614 672 actions aux termes de l'OPRA de la société, ce qui a été contrebalancé en partie par l'émission de 1 705 727 actions participatives sans droit de vote de catégorie B («actions sans droit de vote de catégorie B») aux termes du régime d'options sur actions et du régime de réinvestissement des dividendes de la société. La perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 35 millions de dollars en raison de la réévaluation des régimes d'avantages du personnel.

Au 30 juin 2020, il y avait 490 523 083 actions sans droit de vote de catégorie B, 10 012 393 actions privilégiées à taux rajusté et à dividende cumulatif rachetables de catégorie 2, série A, 1 987 607 actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif rachetables de catégorie 2, série B et 22 372 064 actions participatives de catégorie A émises et en circulation. Au 30 juin 2020, 7 559 030 actions sans droit de vote de catégorie B pouvaient être émises à l'exercice d'options en cours. Les actions de Shaw se négocient à la Bourse de Toronto («TSX»), la Bourse de croissance («TSXV») et la Bourse de New York («NYSE») et sont incluses dans l'indice S&P/TSX 60 (symboles : SJR.B, SJR.PR.A, SJR.PR.B à la TSX; SJR à la NYSE; et SJR.A à la TSXV). Pour plus d'information, veuillez visiter le site www.shaw.ca.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au cours des neuf mois clos le 31 mai 2020, la société a généré des flux de trésorerie disponibles de 595 millions de dollars. Shaw a utilisé ses flux de trésorerie disponibles ainsi que des fonds en caisse de 1,4 milliard de dollars, le produit net de 160 millions de dollars tiré du programme de titrisation des créances clients, un montant de 50 millions de dollars prélevé sur sa facilité de crédit et le produit de l'émission d'actions sans droit de vote de catégorie B de 6 millions de dollars pour financer la variation nette du fonds de roulement de 115 millions de dollars, verser des dividendes sur les actions ordinaires de 426 millions de dollars, rembourser, à leur échéance, les billets de premier rang à 5,65 % d'un capital de 1,25 milliard de dollars, racheter des actions de 140 millions de dollars aux termes de l'OPRA de la société et payer les charges de restructuration de 138 millions de dollars.

Structure de la dette et politique financière

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020, la société a émis, à même le capital autorisé, des actions sans droit de vote de catégorie B pour un montant de 37 millions de dollars aux termes du régime de réinvestissement des dividendes. Le 25 octobre 2019, et conformément à son régime de réinvestissement des dividendes, la société a annoncé qu'au lieu d'émettre des actions à même le capital autorisé, elle s'acquitterait de son obligation d'émission d'actions aux termes du régime en achetant des actions sans droit de vote de catégorie B sur le marché libre. De plus, la société a réduit de 2 % à 0 % son escompte pour les actions sans droit de vote de catégorie B émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes. Ces modifications au régime de réinvestissement des dividendes ont d'abord été appliquées aux dividendes à payer le 28 novembre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 novembre 2019.

La société a un programme de titrisation des créances clients auprès d'une institution financière canadienne, dans le cadre duquel elle peut vendre certains comptes clients. Au 31 mai 2020, le produit des ventes était engagé jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars (le montant actuellement emprunté aux termes du programme est de 200 millions de dollars). La société continue d'assurer le service des créances clients vendues et conserve la quasi-totalité des risques et avantages qui y sont associés. Par conséquent, les créances clients demeurent comptabilisées dans l'état de la situation financière consolidé de la société, et le financement obtenu est comptabilisé à titre de passif courant (emprunts renouvelables à taux variables) garanti par les créances clients. Les droits de l'acheteur relativement à ces créances clients ont priorité de

rang sur les droits de la société et, aux termes du programme, la société ne peut utiliser les créances clients comme garantie à aucune autre fin. L'acheteur des comptes clients ne détient aucun droit sur les autres actifs de la société.

Au 31 mai 2020, le ratio de levier financier de la dette nette pour la société était de 2,4 fois. Compte tenu des conditions d'exploitation et de concurrence actuelles et de la situation sur les marchés financiers, le conseil d'administration a établi qu'un ratio de 2,5 fois à 3,0 fois serait optimal pour la société. Cette fourchette a été revue, passant de 2,0 fois à 2,5 fois en novembre 2019 en fonction de l'incidence prévue d'IFRS 16. Si le ratio sortait de cette fourchette de façon durable, le conseil d'administration pourrait choisir de restructurer le capital de manière à atteindre ces limites optimales. Le conseil d'administration peut aussi décider d'accroître la dette de la société au-delà de ces niveaux pour financer des projets stratégiques précis comme une acquisition importante ou le rachat d'actions sans droit de vote de catégorie B si les prix devaient chuter abruptement.

La société calcule le ratio de levier financier de la dette nette, comme suit¹ :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 mai 2020	31 août 2019³
Emprunts à court terme	250	40
Partie courante de la dette à long terme	1	1 251
Partie courante des obligations locatives	112	–
Dette à long terme	4 546	4 057
Obligations locatives	1 168	–
50 % des actions privilégiées en circulation	147	147
Trésorerie	(651)	(1 446)
A) Dette nette²	5 573	4 049
BAIIA ajusté ²	2 331	2 154
Dividendes de Corus	–	10
B) BAIIA ajusté², y compris les dividendes de Corus	2 331	2 164
A/B) Ratio de levier financier de la dette nette	2,4 fois	1,9 fois

¹⁾ Le texte qui suit dresse la liste des utilisations par la société des mesures financières non conformes aux IFRS et présente un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS les plus semblables ou un renvoi à ce rapprochement.

²⁾ Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et n'ont pas été présentées comme un substitut à la liquidité prescrite par les IFRS.

³⁾ Les données de l'exercice 2020 reflètent l'incidence de l'adoption et de l'application d'IFRS 16, ce qui n'est pas le cas de celles de l'exercice 2019, qui ne peuvent pas être comparées. Voir la rubrique «Normes comptables».

Le 29 octobre 2019, la société a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de la Bourse de Toronto («TSX») pour lancer une OPRA. L'OPRA est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2019 et le demeurera jusqu'au 31 octobre 2020. Tel qu'il a été approuvé par la TSX, la société peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 24 758 127 actions sans droit de vote de catégorie B représentant 5 % des actions sans droit de vote de catégorie B émises et en circulation au 18 octobre 2019.

Au cours des neuf mois clos le 31 mai 2020, la société a acheté 5 614 672 actions sans droit de vote de catégorie B à des fins d'annulation pour un coût total d'environ 140 millions de dollars dans le cadre de l'OPRA. En avril 2020, la société a suspendu les rachats d'actions aux termes de l'OPRA.

Le 1^{er} octobre 2019, la société a utilisé des fonds en caisse pour rembourser, à leur échéance, les billets de premier rang à 5,65 % d'un montant en capital de 1,25 milliard de dollars.

Le 12 décembre 2019, la société a emprunté un montant additionnel de 80 millions de dollars aux termes de son programme de titrisation des créances clients, portant le montant emprunté à 200 millions de dollars. Le montant permis aux termes du programme est maintenant prélevé en entier.

Le 9 décembre 2019, la société a émis des billets de premier rang d'un montant de 800 millions de dollars, soit des billets de premier rang à 3,30 % d'un montant en capital de 500 millions de dollars échéant en 2029 et des billets de premier rang à 4,25 % d'un montant en capital de 300 millions de dollars échéant en 2049. Le produit net du placement de 792 millions de dollars, ainsi que des fonds en caisse, ont été utilisés pour financer le rachat des billets de premier rang à 5,50 % d'un montant en capital de 500 millions de dollars échéant en 2020 et des billets de premier rang à 3,15 % d'un montant en capital de 300 millions de dollars échéant en 2021, comme il est mentionné plus loin.

Le 24 décembre 2019, la société a racheté les billets de premier rang à 5,50 % d'un montant en capital de 500 millions de dollars échéant le 7 décembre 2020 et les billets de premier rang à 3,15 % d'un montant en capital de 300 millions de dollars échéant le 19 février 2021. Parallèlement au rachat, la société a versé des primes de réparation d'un montant de 17 millions de dollars et les intérêts courus de 5 millions de dollars. La société n'a aucun billet de premier rang échéant avant novembre 2023.

Le 22 avril 2020, la société a émis des billets de premier rang à 2,90 % d'un montant en capital de 500 millions de dollars échéant le 9 décembre 2030.

Les facilités de crédit de Shaw sont assorties de clauses restrictives habituelles comportant le respect de ratios financiers minimum ou maximum.

	Clauses restrictives au 31 mai 2020	Limite des clauses restrictives
Facilités de crédit de Shaw		
Ratio total de la dette/flux de trésorerie d'exploitation ¹	1,79:1	< 5,00:1
Ratio flux de trésorerie d'exploitation ¹ /charges fixes ²	10,37:1	> 2,00:1

¹⁾ Aux fins des clauses restrictives, les flux de trésorerie d'exploitation sont calculés en multipliant par quatre le total pour le trimestre le plus récent du résultat net avant les charges d'intérêts, l'amortissement, la restructuration, et l'impôt exigible et différé, compte non tenu du profit ou de la perte sur les placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, moins le paiement des obligations locatives pour le trimestre le plus récent multiplié par quatre, plus les dividendes en espèces et les autres distributions en espèces reçus au cours des quatre trimestres les plus récents des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Les charges fixes sont définies comme le total des charges d'intérêts, compte non tenu des intérêts liés aux obligations locatives, pour le trimestre le plus récent multiplié par quatre.

Au 31 mai 2020, Shaw se conformait à ces clauses restrictives et, d'après les plans d'affaires en vigueur, la société n'est au courant d'aucune condition ni d'aucun événement susceptible d'entraîner le non-respect des clauses sur la durée des emprunts qui viendront à échéance en décembre 2024.

Selon les activités de financement susmentionnées, le montant disponible sur les facilités de crédit et les flux de trésorerie disponibles prévus, la société prévoit avoir suffisamment de liquidités pour financer ses activités, régler ses obligations et financer le fonds de roulement, y compris la dette arrivant à échéance, au cours du prochain exercice. À plus long terme, Shaw s'attend à ce que ses flux de trésorerie disponibles et sa capacité d'emprunt soient suffisants pour financer les plans d'affaires dans un avenir prévisible et refinancer la dette arrivant à échéance.

Au 31 mai 2020, la société disposait de 651 millions de dollars de fonds en caisse et avait utilisé 50 millions de dollars sur sa facilité de crédit bancaire de 1,5 milliard de dollars.

Flux de trésorerie

Activités d'exploitation

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation en %	2020	2019	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	541	469	15,4	1 487	1 349	10,2
Variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	47	(37)	>100,0	(199)	(216)	7,9
	588	432	36,1	1 288	1 133	13,7

Pour les trois mois clos le 31 mai 2020, les flux de trésorerie provenant des activités poursuivies ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2019, du fait surtout d'une hausse des flux de trésorerie provenant des activités poursuivies découlant de l'adoption d'IFRS 16, selon laquelle les paiements des obligations locatives sont classés dans les activités de financement pour la période considérée, et d'une hausse de la variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation. La variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation a différé de celle survenue au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des variations des soldes des créances clients, des stocks et des autres actifs courants ainsi que du calendrier de paiement des impôts exigibles et de règlement des dettes fournisseurs et charges à payer.

Activités d'investissement

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 31 mai			Neuf mois clos les 31 mai		
	2020	2019	Augmentation	2020	2019	Augmentation
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(261)	(202)	59	(865)	(814)	51

Pour les trois mois clos le 31 mai 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2019, en raison principalement du produit net de 526 millions de dollars reçu à la cession de la participation de la société dans Corus au cours de la période précédente, contrebalancé en partie par l'acquisition d'un spectre d'un montant de 492 millions de dollars au cours de la même période.

Activités de financement

Les variations des activités de financement au cours des périodes de comparaison sont les suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	(5)	–	210	–
Émission de dette à long terme	500	–	1 300	1 000
Remboursement sur la dette à long terme	–	–	(2 068)	–
Frais liés aux facilités bancaires et à la dette à long terme	(4)	–	(14)	(9)
Paielements des obligations locatives	(25)	–	(82)	–
Émission d’actions sans droit de vote de catégorie B	1	10	6	33
Achat d’actions sans droit de vote de catégorie B à des fins d’annulation	(35)	–	(140)	–
Dividendes versés sur les actions de catégorie A et les actions sans droit de vote de catégorie B	(152)	(97)	(421)	(292)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(3)	(3)	(7)	(7)
Paielement des distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(2)	–
Divers	–	(1)	–	(1)
	277	(91)	(1 218)	724

Pour les trois mois clos le 31 mai 2020, la hausse des paiements des obligations locatives découle de l’adoption d’IFRS 16 au cours de l’exercice considéré puisque ces sorties étaient classées dans les activités d’exploitation à l’exercice 2019. Pour plus de précisions, voir la rubrique «Normes comptables».

Obligations contractuelles

Il n’y a eu aucun changement significatif aux obligations contractuelles de la société, y compris aux engagements de dépenses d’investissement, entre le 31 août 2019 et le 31 mai 2020.

Normes comptables

Le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de la société au 31 août 2019 décrit les méthodes comptables critiques, y compris les estimations et les hypothèses clés formulées par la direction à partir de ces normes comptables et leur incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Le rapport de gestion décrit également le choix des principales méthodes comptables lorsque plusieurs possibilités existent. Se reporter à la rubrique «Méthodes comptables critiques et estimations» du rapport de gestion de la société pour l’exercice clos le 31 août 2019. Les états financiers consolidés intermédiaires non audités suivent les mêmes méthodes comptables et modalités d’application que celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents, sauf dans les cas décrits plus loin.

a) Nouvelles normes comptables

Nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes avec prise d’effet le 1^{er} septembre 2019.

- IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et remplace IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme exige des entités qu’elles comptabilisent les actifs découlant des contrats de location et les obligations locatives à l’état de la situation financière. Pour les preneurs, IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, et exige plutôt que ces contrats de location soient inscrits à l’actif en comptabilisant la valeur actualisée des paiements de loyers et soient présentés à titre d’actif découlant d’un contrat de location (actif au titre du droit d’utilisation) représentant le droit

d'utilisation de l'actif loué sous-jacent. Si des paiements de loyers sont faits au fil du temps, la société comptabilise une obligation locative représentant son obligation à faire des paiements de loyers futurs. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur peuvent ne pas être assujettis à ces exigences et peuvent continuer d'être traités à titre de contrats de location simple, si certains choix sont faits. Les bailleurs continueront de suivre un modèle de classement des contrats de location à deux catégories. Le classement permettra de déterminer de quelle manière et à quel moment le bailleur comptabilisera les produits locatifs, et quels actifs seront comptabilisés.

Par suite de l'adoption d'IFRS 16, la société a comptabilisé une augmentation importante des actifs et des passifs dans les états de la situation financière consolidés ainsi qu'une diminution des charges d'exploitation en raison de l'élimination de la charge locative, une augmentation de l'amortissement attribuable à l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation, et une augmentation des coûts de financement du fait de la désactualisation de l'obligation locative. Par rapport à l'ancienne norme, l'application de la nouvelle norme, bien qu'elle n'ait pas d'incidence sur les flux de trésorerie réels, entraînera une augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie de la société, contrebalancée par une baisse correspondante des flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Mise en œuvre

Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée aux termes de laquelle les états financiers des périodes antérieures ne sont pas retraités. Au 1^{er} septembre 2019, nous avons comptabilisé des obligations locatives pour les contrats de location auparavant classés comme contrats de location simple, évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers à l'aide de notre taux d'emprunt marginal à cette date, ainsi que des actifs connexes au titre de droits d'utilisation généralement évalués selon un montant égal aux obligations locatives, ajustés pour tenir compte de tout loyer payé d'avance ou à payer au 31 août 2019.

Comme l'autorise IFRS 16, nous avons eu recours à certaines mesures de simplification pour faciliter l'adoption initiale et l'application continue d'IFRS 16, y compris ce qui suit :

- Ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives à prix fixe pour certaines catégories d'actifs sous-jacents. Chaque composante locative et chaque composante non locative qui s'y rattachent seront comptabilisées comme une seule composante, de nature locative.
- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1^{er} septembre 2019
- Utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options d'achat, de prolongation ou de résiliation

Au moment de la transition, nous avons choisi de ne pas appliquer d'exemptions relatives à la comptabilisation pour les contrats de location à court terme ou pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur; toutefois, nous pourrions choisir d'appliquer dans l'avenir ces exemptions relatives à la comptabilisation au cas par cas pour de nouvelles catégories et en fonction du contrat de location.

En décembre 2019, l'IFRS Interpretations Committee a publié sa décision définitive à l'égard de la détermination de la durée des contrats de location résiliables et des contrats de location renouvelables selon IFRS 16. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de cette interprétation sur ses états financiers.

Il n'y a eu pas eu d'incidence importante dans le cas des contrats pour lesquels nous sommes le bailleur.

- IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, a été publiée en 2017 pour clarifier l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12, en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. La norme devait être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui, dans le cas de la société, correspondait à l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme a été comptabilisé comme un ajustement des résultats non distribués au 1^{er} septembre 2019. Voir «Ajustements transitoires» ci-après pour en savoir plus.

b) Ajustements transitoires

L'incidence de la transition à IFRS 16 et de l'adoption d'IFRIC 23 sur l'état de la situation financière consolidé résumé au 1^{er} septembre 2019 est présentée ci-après.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Comme présenté au 31 août 2019	Incidence de la transition à IFRS 16	Incidence de la transition à IFRIC 23	Après la transition au 1 ^{er} septembre 2019
ACTIF				
Actif courant				
Trésorerie	1 446	—	—	1 446
Créances clients	287	—	—	287
Stocks	86	—	—	86
Autres actifs courants	291	(16)	—	275
Partie courante des actifs sur contrat	106	—	—	106
	2 216	(16)	—	2 200
Placements et autres actifs	37	—	—	37
Immobilisations corporelles	4 883	1 338	—	6 221
Autres actifs non courants	195	—	—	195
Actifs d'impôt différé	4	—	—	4
Immobilisations incorporelles	7 979	—	—	7 979
Goodwill	280	—	—	280
Actifs sur contrat	52	—	—	52
	15 646	1 322	—	16 968
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Emprunts à court terme	40	—	—	40
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 015	—	—	1 015
Provisions	224	—	(5)	219
Impôt sur le résultat à payer	82	—	(11)	71
Partie courante des passifs sur contrat	223	—	—	223
Partie courante de la dette à long terme	1 251	—	—	1 251
Partie courante des obligations locatives	—	113	—	113
	2 835	113	(16)	2 932
Dette à long terme	4 057	—	—	4 057
Obligations locatives	—	1 211	—	1 211
Autres passifs non courants	75	(2)	—	73
Provisions	79	—	—	79
Crédits différés	425	—	—	425
Passifs sur contrat	15	—	—	15
Passifs d'impôt différé	1 875	—	38	1 913
	9 361	1 322	22	10 705
Capitaux propres				
Actionnaires ordinaires et privilégiés	6 282	—	(22)	6 260
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3	—	—	3
	6 285	—	(22)	6 263
	15 646	1 322	—	16 968

Avant l'adoption d'IFRS 16, le total des engagements minimaux au titre des contrats de location simple s'élevait à 919 millions de dollars au 31 août 2019. Au 1^{er} septembre 2019, le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué au total des obligations locatives était de 3,50 %. L'écart entre le total des paiements de loyers minimaux présenté à la note 27 des états financiers audités de 2019 et le total des obligations locatives comptabilisées au moment de la transition est attribuable à :

- l'inclusion des paiements de loyers au-delà des engagements minimaux ayant trait à des périodes suivant un renouvellement relativement certain ou à des options de prolongation qui n'avaient pas encore été exercées au 31 août 2019;
- l'incidence de l'actualisation des paiements de loyers minimaux;
- certains coûts auxquels nous sommes engagés contractuellement aux termes de contrats de location, mais qui ne peuvent pas être comptabilisés en tant qu'obligation locative, comme les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux.

c) Mise à jour des méthodes comptables de l'exercice 2019 selon IFRS 16

Contrats de location

La méthode comptable ci-après s'applique à compter du 1^{er} septembre 2019 par suite de l'adoption d'IFRS 16. Avant le 1^{er} septembre 2019, IAS 17 était appliquée comme il est présenté dans les états financiers consolidés annuels de 2019 de la société, conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

En général, la société conclut des contrats de location visant l'infrastructure et le matériel de réseau, y compris les transpondeurs, ainsi que les terrains et bâtiments de ses réseaux sans fil et filaire, les bureaux et les magasins. Au moment de la passation d'un contrat, la société évalue si celui-ci renferme un contrat de location. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la société doit apprécier si :

- le contrat prévoit l'utilisation d'un bien déterminé;
- elle a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé tout au long de la durée d'utilisation;
- elle a le droit de décider de l'utilisation de l'actif déterminé.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur des paiements de loyers futurs à la date de début, actualisée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal de la société si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. Un taux d'emprunt marginal unique est appliqué à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent :

- les paiements fixes, y compris les paiements de loyers fixes en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la société s'attend à devoir au bailleur au titre de garantie de valeur résiduelle;
- les paiements se rapportant aux périodes visées par les options d'achat et de renouvellement que la société a la certitude raisonnable d'exercer ou aux périodes visées par les options de résiliation que la société n'a pas la certitude raisonnable d'exercer.

La durée initiale du contrat de location prise en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprend :

- la durée non résiliable du contrat de location;
- les périodes visées par les options de prolongation du contrat de location que la société a la certitude raisonnable d'exercer;
- les périodes visées par les options de résiliation du contrat de location que la société n'a pas la certitude raisonnable d'exercer.

Les obligations locatives sont par la suite évaluées au coût amorti. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'une modification est apportée au contrat de location, et un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro. Les intérêts sur les obligations locatives sont comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés au poste Charge d'intérêts.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements connexes sont passés en charges au poste Charges d'exploitation et d'administration dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués initialement au coût qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d'une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la remise en état du bien sous-jacent ou pour la restauration du lieu sur lequel repose le bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. La société présente les actifs au titre de droits d'utilisation dans les Immobilisations corporelles.

Si nous devenons propriétaire de l'actif loué au terme de la durée du contrat de location ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice d'une option d'achat, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation sur la période allant de la date de début du contrat de location jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Autrement, les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de ces actifs ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont périodiquement diminués des pertes de valeur, le cas échéant, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative connexe. La dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation est comptabilisée dans l'Amortissement des immobilisations corporelles.

Jugements importants et estimations importantes

L'application d'IFRS 16 exige que la société ait recours à des jugements qui ont une incidence sur l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation, notamment pour déterminer la mesure dans laquelle un contrat renferme un contrat de location, la durée du contrat de location, y compris la possibilité d'exercer ou non des options de renouvellement ou de résiliation, et le taux d'intérêt utilisé dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Transactions entre parties liées

Les transactions de la société avec des parties liées sont décrites à la rubrique «Transactions entre parties liées» du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 août 2019, ainsi qu'à la note 29 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les transactions de la société avec des parties liées entre le 31 août 2019 et le 31 mai 2020.

Instruments financiers

Il n'y a eu aucun changement significatif aux pratiques de gestion des risques de la société en ce qui concerne les instruments financiers entre le 31 août 2019 et le 31 mai 2020. Se reporter à la rubrique «Événements, tendances, risques et incertitudes connus – Taux d'intérêt, taux de change et marchés financiers» du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 août 2019 et à la rubrique «Gestion des risques» de la note 30 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

Contrôles et procédures internes

Des précisions sur les contrôles et les procédures de communication de l'information ainsi que sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière («CIIF») sont présentées à la rubrique «Attestation» du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 août 2019. Aucun changement concernant le CIIF au cours de l'exercice 2020, mis à part les éléments présentés ci-après, n'a eu ou n'aura vraisemblablement d'incidence importante sur le CIIF de la société.

Le 1^{er} septembre 2019, la société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, et a mis en place un nouveau système de comptabilisation des contrats de location pour se conformer aux exigences d'IFRS 16. Par conséquent, le CIIF de la société a fait l'objet de certaines modifications et de certains ajouts. La société a procédé à :

- la mise à jour de ses méthodes et de ses procédures liées aux contrats de location;
- la mise en place de contrôles à l'égard du nouveau système de comptabilisation des contrats de location pour assurer l'exactitude des données d'entrée et de sortie et des processus.

Nous continuons à évaluer la conception des contrôles mis en place et ne prévoyons pas apporter de modifications importantes à notre CIIF par suite de l'adoption de la nouvelle norme au cours de l'exercice 2020.

En raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs mesures de distanciation sociale prises par la société et des tiers auront vraisemblablement une incidence sur la conception et le fonctionnement des contrôles internes de la société et de ses sociétés de services, si ces mesures restent en place pendant une période prolongée. La société continuera de surveiller et d'atténuer les risques associés aux changements de son environnement de contrôle en réponse à la COVID-19.

Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes importants qui touchent la société et ses activités sont décrits dans le rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 août 2019, à la rubrique «Événements, tendances, risques et incertitudes connus». Les risques et incertitudes importants qui sont survenus depuis cette date sont les suivants :

Coronavirus (COVID-19)

L'éclosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme la «COVID-19», a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la fermeture des frontières, des interdictions de voyage, des périodes de quarantaine volontaire, l'isolement volontaire ainsi que la distanciation physique et sociale et la fermeture des entreprises non essentielles, ont grandement perturbé les entreprises au Canada et dans le monde, ce qui se traduit par une conjoncture économique incertaine et difficile.

Les marchés des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres à l'échelle mondiale ont été très volatils. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en adoptant des mesures monétaires et budgétaires importantes afin de stabiliser les conditions économiques.

Comme la pandémie de COVID-19 est un risque constant, sa durée, ses répercussions et sa résurgence sont inconnues pour le moment, tout comme l'efficacité et la durée des interventions des gouvernements. Toute estimation de la durée et de la gravité de ces faits nouveaux fait donc l'objet d'une incertitude importante, et par conséquent, les estimations de l'étendue et du caractère défavorable de l'incidence que pourrait avoir la pandémie de COVID-19 sur l'exploitation, les résultats financiers et la situation financière de la société au cours des futures périodes font également l'objet d'une incertitude importante.

Les risques et incertitudes ci-dessous, qui sont présentés dans notre rapport de gestion du 31 août 2019, pourraient être amplifiés par des facteurs extraordinaires telles la pandémie de COVID-19 et les difficultés liées au prix des marchandises, y compris les risques décrits dans les sections «Incidence de la réglementation», «Expérience client», «Panne de réseau», «Systèmes d'information et processus d'affaires internes», «Risques liés à la cybersécurité», «Fiabilité des fournisseurs et des prestataires de services tiers», «Conjoncture économique» et «Taux d'intérêt, taux de change et marchés financiers». De tels risques comprennent ce qui suit, sans s'y limiter :

- a) l'incertitude associée aux coûts et à la disponibilité des ressources nécessaires pour offrir les niveaux de services appropriés et requis à nos clients à l'aide de nos plateformes en ligne ainsi que de nos programmes d'autoassistance et d'auto-installation;
- b) une réduction importante de la demande ou de la rentabilité de nos produits ou services, l'augmentation du nombre d'abonnés qui veulent abandonner ou réduire les services de câblodistribution, ou l'augmentation des factures impayées ou en souffrance en raison des pertes d'emploi et des difficultés financières qui en découlent;
- c) des problèmes de livraison des produits et des services de la société, ou d'entretien et d'amélioration de nos réseaux pour cause de maladie, en raison des programmes d'isolement imposé par la société ou les gouvernements, des restrictions sur les déplacements du personnel, de la fermeture et de la réouverture de nos magasins et de perturbations de la chaîne d'approvisionnement;
- d) d'importantes dépenses d'investissement supplémentaires et la disponibilité des ressources nécessaires pour entretenir, mettre à niveau ou étendre nos réseaux afin de maintenir les services en quasi-totalité malgré l'utilisation accrue des réseaux alors qu'un grand nombre de nos clients continuent de travailler de la maison;
- e) l'incertitude liée aux coûts, aux retards et à la disponibilité des ressources nécessaires pour mener à bien les grands projets de maintenance et d'expansion dans le respect des délais et du budget;
- f) la perte importante de produits de la division Entreprises de Shaw attribuable aux difficultés économiques importantes auxquelles font face ses clients qui sont de petites et moyennes entreprises en raison de la pandémie de COVID-19 et des enjeux liés au prix du pétrole;
- g) l'incidence de la législation, de la réglementation et des autres interventions gouvernementales en réponse à la pandémie de COVID-19;
- h) l'incidence négative sur les marchés des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres à l'échelle mondiale, notamment le cours des actions de la société;

- i) la capacité d'accéder aux marchés financiers à un coût raisonnable;
- j) la dépréciation éventuelle des actifs à long terme.

Ces risques, ainsi que d'autres, pourraient avoir une incidence défavorable sur notre entreprise, nos activités, nos sources de financement ou nos résultats financiers.

La gravité et la durée des incidences de la pandémie de COVID-19 continuent d'être incertaines et la direction continue de se concentrer sur la sécurité des employés, dont la plupart continuent de travailler de la maison, la connectivité de la clientèle, le respect des directives et exigences publiées par diverses autorités sanitaires et organisations gouvernementales, et la continuité d'autres activités commerciales essentielles. Nous avons déclenché un solide plan de continuité des affaires aux premiers stades de la crise afin de restreindre les déplacements professionnels, de faire travailler une partie importante des employés en toute sécurité de chez eux et nous avons fermé temporairement les points de vente au détail à l'échelle du pays (à l'exception d'un nombre limité de magasins ayant pignon sur rue qui restent ouverts pour offrir un soutien urgent aux clients).

Au moment où l'économie redémarre, la société continue de mettre l'accent sur la sécurité et la santé de ses employés, la fiabilité de son réseau doté d'installations et la réactivité vis-à-vis de ses clients. Le plan de reprise des activités de la société, dont la conception repose sur un retour des employés sur le lieu de travail et une réouverture des points de vente au détail graduels et sécuritaires, est mis en œuvre par phases, à mesure que les restrictions visant les entreprises et les personnes imposées par le gouvernement sont levées. Afin d'assurer la santé et la sécurité des employés au travail, la société a mis en place plusieurs nouveaux protocoles, notamment des mesures de nettoyage améliorées, des stations de désinfection et des autoévaluations quotidiennes de santé et bien-être. La société informe régulièrement les employés de la situation et des précautions nécessaires à prendre. Nous continuons d'être en contact étroit avec les représentants de la sécurité publique et des gouvernements à tous les échelons, ainsi qu'avec les principaux fournisseurs, partenaires et clients.

Réglementation gouvernementale et nouveautés en matière de réglementation

Se reporter au rapport de gestion du rapport annuel pour l'exercice clos le 31 août 2019 qui contient une analyse des règlements importants et de leur incidence sur nos activités au 27 novembre 2019. Les nouveautés réglementaires importantes qui sont survenues depuis cette date sont les suivantes :

Loi sur la radiodiffusion

Licences et propriété

Le 31 août 2018, la société a présenté des demandes de renouvellement des licences de ses entreprises de services de radiodiffusion directe à domicile et de ses entreprises de distribution par relais satellite. Le 29 novembre 2019, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le «CRTC» ou la «Commission») a renouvelé les deux licences pour une durée de sept ans, soit jusqu'au 31 août 2026.

Modifications législatives et autres directives gouvernementales

Le 13 décembre 2019, le gouvernement fédéral a émis des lettres de mandats ministériels. Le ministre du Patrimoine canadien et le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie devront :

- «codiriger [...] la modernisation de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications* afin d'examiner la meilleure façon de soutenir le contenu canadien en français et en anglais [...]»;
- «déposer, d'ici la fin de 2020, un projet de loi qui prendra les mesures appropriées pour veiller à ce que les fournisseurs de contenu, y compris les géants du Web, offrent plus de contenu canadien dans leur répertoire, contribuent à la création de contenu canadien dans les deux langues officielles, fassent la promotion de ce contenu et le rendent facilement accessible sur leur plateforme.»

Le 29 janvier 2020, le Groupe d'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications (le «Groupe d'examen») a publié son rapport définitif qui contient notamment ses recommandations au gouvernement fédéral en vue de moderniser la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et la *Loi sur la radiocommunication*. En ce qui concerne la *Loi sur la radiodiffusion*, le Groupe d'examen a recommandé de conserver les droits actuels de 5 % sur les produits des entreprises de distribution de radiodiffusion («EDR») afin de soutenir la production de contenu canadien, tout en présentant un cadre réglementaire élargi, dans lequel, notamment, de nouvelles catégories de médias numériques en ligne seraient soumises à des obligations réglementaires et à des exigences canadiennes en matière de cotisations. Bien que l'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications et le Groupe d'examen aient été établis par le gouvernement du Canada, le Groupe d'examen était indépendant du gouvernement et ses recommandations peuvent ou non être prises en compte dans toute réforme législative entreprise conformément aux mandats ministériels.

La réalisation des mandats ministériels précités de même que la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'examen ou d'autres changements au système de radiodiffusion canadien pourraient entraîner des modifications législatives et la mise en place de nouvelles mesures réglementaires qui se traduiraient par de nouveaux coûts et frais pour la société dans le cadre de sa prestation de services de médias numériques, par l'arrivée de nouveaux concurrents dans le marché des services de distribution de radiodiffusion et par des répercussions négatives sur les produits de la société provenant de la radiodiffusion.

Demande Partie 1 présentée au CRTC concernant la validité des dispositions du Règlement sur la distribution de radiodiffusion (le «Règlement») en ce qui a trait à la distribution des signaux éloignés

Le 21 février 2020, la Commission a publié une demande déposée par Rogers Media Inc. («RMI»), dans laquelle RMI demande à la Commission d'appliquer les articles 21 et 49 du Règlement, qui visent à accorder aux radiodiffuseurs le droit d'autoriser ou de refuser les droits relatifs à la retransmission de leurs signaux éloignés par les EDR (connus sous le nom de «droits de consentement à la retransmission»). Dans le cas où la Commission devait faire droit à la demande de RMI ou amorcer d'autres instances dans le but d'établir dans quelle mesure elle peut autoriser les radiodiffuseurs canadiens à bloquer les signaux éloignés ou leur programmation ou à accroître leurs revenus grâce à la retransmission de ces signaux, il se peut que la société ait à payer des frais importants aux radiodiffuseurs et que ces signaux soient désactivés ou mis hors service. En outre, toute action prise en ce sens par le CRTC pourrait donner lieu à des demandes similaires de la part de radiodiffuseurs d'autres pays. De telles demandes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les coûts engagés par la société et sur ses revenus.

Loi sur les télécommunications

Modifications législatives

Le ministre du Patrimoine canadien et le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie ont obtenu le mandat, décrit dans les lettres de mandat du 13 décembre 2019, de codiriger «la modernisation de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications* [comme décrit précédemment] afin d'examiner la meilleure façon [...] d'assurer un accès Internet, mobile et médiatique à la fois abordable et de qualité». Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie avait également le mandat de réduire de 25 % le coût des factures de téléphonie mobile d'ici deux ans ou, à défaut d'y parvenir, d'accroître davantage le nombre d'exploitants de réseau mobile virtuel («ERMV») au Canada et d'étendre la portée du mandat de la Commission visant une tarification abordable. Conformément à ce mandat, le 5 mars 2020, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a annoncé qu'il s'attend à ce que les trois grands fournisseurs nationaux (Bell, Rogers et TELUS) réduisent leur prix de 25 % au cours des deux années à venir pour les forfaits comprenant de 2 Go à 6 Go de données. Si ces cibles ne sont pas atteintes en deux ans, le gouvernement prendra d'autres mesures réglementaires pour accroître davantage la concurrence et réduire les prix.

Dans son rapport définitif, publié le 29 janvier 2020, le Groupe d'examen a formulé des recommandations qui pourraient conduire à un accroissement de la surveillance réglementaire à l'égard des services de télécommunications de détail et de gros, tout en mettant l'accent sur un accès abordable aux réseaux évolués. Si elles sont adoptées, ces recommandations pourraient donner lieu à de nouvelles obligations réglementaires applicables aux services sans fil ou filaires de la société. Certaines recommandations pourraient être avantageuses pour la société, notamment une surveillance accrue par le CRTC de l'accès aux structures de soutien provinciales et municipales et aux infrastructures passives.

La mise en œuvre des mandats ministériels précités, qu'elle repose ou non sur les recommandations du Groupe d'examen, pourrait se traduire par la mise en place de nouvelles mesures réglementaires ayant une incidence défavorable sur les pratiques commerciales de la société, sur sa capacité à servir les clients et les coûts connexes et sur ses revenus et sa compétitivité sur le marché des services filaires et sans fil.

Examen du CRTC des services sans fil mobiles

En février 2020, le CRTC a tenu une audience publique dans le cadre de son examen du cadre réglementaire des services sans fil mobiles. Dans le cadre de cette instance, la Commission évalue la concurrence sur le marché de détail, notamment les interventions réglementaires potentielles, comme les nouvelles politiques de détail, les forfaits de données seulement à moindre coût et la réglementation des services sans fil en gros, y compris l'accès de gros pour les ERMV. La date limite pour déposer un mémoire final est actuellement fixée au 15 juillet 2020. La réponse du CRTC dans le cadre de cette instance pourrait avoir une incidence négative sur les produits, les perspectives de croissance et la flexibilité opérationnelle de la société.

Examen du CRTC sur les obstacles au déploiement de réseaux qui ont accès à un système à large bande

Le 10 décembre 2019, la Commission a lancé un appel aux observations sur les «obstacles potentiels ou les solutions réglementaires à la construction de nouvelles installations ou à l'interconnexion aux installations existantes afin d'étendre les réseaux qui ont accès à un système à large bande plus efficacement dans les régions mal servies [...]». La Commission invite tout particulièrement les observations sur des obstacles, comme l'accès aux services de transport requis et l'accès efficace aux structures d'appui; sur la manière et dans quelle mesure ces obstacles empêchent les fournisseurs d'étendre les réseaux de transport et d'offrir des services dans les régions mal desservies; et sur la proposition de mesures réglementaires potentielles afin de surmonter les obstacles cernés. La mise en œuvre d'exigences réglementaires liées à la prestation

de services de transport de gros dans des régions rurales ou éloignées pourrait avoir une incidence défavorable sur les produits de la société.

Régime du CRTC sur les services d'accès Internet de tiers

Le 15 août 2019, le CRTC a rendu publique son ordonnance de télécom 2019-288 (l'«ordonnance»), qui établit les tarifs définitifs des services d'accès haute vitesse («AHV») de gros fournis par la société. Les tarifs définitifs sont considérablement moins élevés que les tarifs provisoires établis en octobre 2016 et seront appliqués de façon rétroactive au 31 janvier 2017. Le 13 décembre 2019, la société, ainsi que d'autres fournisseurs de câblodistribution (les «fournisseurs de services de câblodistribution») ont déposé une requête auprès du CRTC aux fins d'examen et de modification de la méthode d'établissement des tarifs et des tarifs en découlant, ainsi que de l'exigence visant leur application sur une base rétroactive. Les fournisseurs de services de câblodistribution ont également contesté l'ordonnance en vertu d'une requête déposée auprès du Cabinet fédéral et ont interjeté appel devant la Cour d'appel fédérale («CAF») (voir les pages 33-34 du rapport de gestion de la société pour l'exercice clos le 31 août 2019 pour de plus de renseignements). Le délai accordé au Cabinet fédéral pour rendre une décision a été fixé au 15 août 2020. L'appel des fournisseurs de services de câblodistribution a été entendu par la CAF les 25 et 26 juin 2020.

Les faits nouveaux mentionnés ci-après pourraient réduire considérablement les montants que la société peut facturer au titre des services AHV de gros groupés et avoir une incidence négative sur les produits que la société tire de ses services filaires sur large bande ainsi que sur sa capacité à livrer concurrence aux revendeurs et à d'autres fournisseurs de services AHV de gros dotés d'installations : toute décision de la Cour d'appel fédérale ayant pour effet de confirmer l'ordonnance dans un libellé essentiellement inchangé; le rejet par le Cabinet d'une demande de modification, d'annulation ou de réexamen de l'ordonnance et toute demande (ou l'absence de demande) de modification ou de réexamen ne donnant lieu à aucun changement important de l'ordonnance du CRTC à l'égard de l'ordonnance.

La Commission a amorcé le 3 mars 2020 une instance dans le but d'évaluer les dispositions tarifaires établissant une distinction entre les services AHV de gros de résidence et d'affaires. Les parties intéressées ont été appelées à justifier les dispositions tarifaires existantes qui imposent des restrictions ou des limitations aux revendeurs en fonction de la segmentation du marché entre les services résidentiels et aux entreprises. Les tarifs résidentiels de la société ne limitent ni ne restreignent la revente aux utilisateurs finaux d'affaires. La société ne met pas les services aux entreprises visés par les tarifs à la disposition des revendeurs. Le risque posé à la société est négligeable dans le cas où l'instance se limite à l'examen des dispositions et du libellé incohérents visant les tarifs résidentiels des fournisseurs de services AHV en gros. Dans le cas où les services aux entreprises ne sont plus exclus des services d'accès Internet par un tiers, il est possible que la société ait de la difficulté à établir une distinction entre les services résidentiels et les services aux entreprises.

La Commission a amorcé le 24 avril 2020 une instance dans le but de revoir sa méthode d'établissement des tarifs à l'égard des services de télécommunications de gros. Le choix de méthode déterminera les montants que la société peut facturer au titre des services AHV de gros et, si cette méthode ne permet pas de compenser adéquatement la société pour les coûts associés à la prestation de ces services ni de générer un rendement sur le capital investi raisonnable, celle-ci aura une incidence défavorable sur les produits que la société tire de ses services filaires sur large bande ainsi que sur sa capacité à livrer concurrence aux revendeurs et à d'autres fournisseurs de services AHV dotés d'installations. La ou les méthodes sélectionnées pourraient également s'appliquer aux services sans fil de gros fournis, comme les services d'itinérance ou tout autre service offert selon un régime obligatoire d'accès de gros pour les ERMV ou tout autre régime imposé par la Commission dans le cadre de l'instance visant l'examen des services sans fil mobiles.

La Commission a amorcé le 11 juin 2020 une nouvelle instance dans le but d'examiner la configuration de réseau appropriée à l'égard des services AHV de gros dégroupés du pays et a suspendu l'instance visant l'établissement des tarifs définitifs et les modalités applicables aux services AHV de gros dégroupés en Ontario et au Québec. En raison de la configuration requise pour les services AHV de gros dégroupés, l'architecture du réseau à large bande de la société pourrait devoir faire l'objet de modifications importantes et dispendieuses.

Loi sur la radiocommunication

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a également reçu le mandat de donner «accès au spectre en fonction des engagements pris envers les consommateurs en matière de choix, d'abordabilité et d'accès général». Bien que la lettre de mandat stipule que le ministre devra «réserver de l'espace pour les nouveaux participants», toute nouvelle loi ou modification aux politiques qui pourrait empêcher la société d'obtenir de nouvelles licences de spectres, ou d'en acquérir d'autres, ou de renouveler ses licences de spectre actuelles pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la société à livrer la concurrence aux autres fournisseurs dans le marché des services sans fil.

Mise aux enchères du spectre de 3 500 MHz

Le 5 mars 2020, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a rendu sa décision concernant le cadre régissant la mise aux enchères du spectre de 3 500 MHz, à la suite de consultations qui se sont déroulées l'année dernière. En plus d'établir les règles encadrant la mise aux enchères et les conditions relatives aux licences qui seront émises à l'issue du processus de mise aux enchères, le cadre établit une réserve de 50 MHz pour les soumissionnaires admissibles dans les régions où un spectre suffisant de 3 500 MHz est disponible. En raison des perturbations causées par la COVID-19, la date limite des mises aux enchères a été prolongée de six mois. Les formulaires de demande de participation et le dépôt financier préalable aux enchères doivent être envoyés avant le 6 avril 2021, et les enchères commenceront le 15 juin 2021.

Loi sur le droit d'auteur

Le ministre du Patrimoine canadien et le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie ont obtenu le mandat, décrit dans les lettres de mandat du 13 décembre 2019, de procéder conjointement à l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur*. Toute modification à la *Loi sur le droit d'auteur* quant aux modalités applicables à l'utilisation de contenu, y compris les nouveaux droits et la marge de manœuvre conformément aux exceptions à la *Loi sur le droit d'auteur*, pourrait se traduire par une hausse des frais et avoir une incidence défavorable sur les pratiques commerciales de la société, ainsi que sur sa capacité à servir ses clients.

Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques («LPRPDE») et Loi canadienne anti-pourriel («LCAP»)

En juin 2018, le gouvernement a lancé des consultations nationales sur le numérique et les données. Par la suite, en mai 2019, le gouvernement a publié la Charte canadienne du numérique, qui est fondée sur des principes, et lancé une consultation pour moderniser la LPRPDE.

Le ministre du Patrimoine canadien, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et le ministre de la Justice et procureur général du Canada ont obtenu le mandat, décrit dans les lettres de mandat du 13 décembre 2019, d'«instaurer la charte numérique du Canada et de rehausser les pouvoirs du commissaire à la protection de la vie privée en vue d'établir un nouvel ensemble de droits en ligne» visant la collecte, l'utilisation et le stockage des données personnelles. Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, appuyé par le ministre du Patrimoine canadien, a également reçu le mandat de créer de

nouveaux règlements afin de «mieux protéger les données personnelles et d’encourager une concurrence accrue dans le marché numérique». Un Commissaire aux données nouvellement établi supervisera ces règlements.

Ces processus pourraient donner lieu à des modifications à la réglementation sur la protection de la vie privée à laquelle la société doit se conformer et, ce faisant, pourraient entraîner de nouveaux coûts pour la société de même que compromettre sa capacité à fournir des services efficaces à ses clients. La société pourrait être exposée à une augmentation du nombre d’amendes et de poursuites en cas de non-conformité.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

31 mai 2020

31 août 2019

ACTIF**Actif courant**

Trésorerie	651	1 446
Créances clients	271	287
Stocks	82	86
Autres actifs courants <i>[note 4]</i>	264	291
Partie courante des actifs sur contrat <i>[note 12]</i>	126	106
	1 394	2 216
Placements et autres actifs <i>[note 16]</i>	42	37
Immobilisations corporelles	6 166	4 883
Autres actifs non courants	176	195
Actifs d'impôt différé	1	4
Immobilisations incorporelles	7 976	7 979
Goodwill	280	280
Actifs sur contrat <i>[note 12]</i>	57	52
	16 092	15 646

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES**Passif courant**

Emprunts à court terme <i>[note 6]</i>	250	40
Dettes fournisseurs et charges à payer	897	1 015
Provisions <i>[note 7]</i>	101	224
Impôt sur le résultat payable	34	82
Partie courante des passifs sur contrat <i>[note 12]</i>	208	223
Partie courante de la dette à long terme <i>[notes 8 et 16]</i>	1	1 251
Partie courante des obligations locatives <i>[notes 2 et 5]</i>	112	—
	1 603	2 835
Dette à long terme <i>[notes 8 et 16]</i>	4 546	4 057
Obligations locatives <i>[notes 2 et 5]</i>	1 168	—
Autres passifs non courants <i>[note 9]</i>	31	75
Provisions <i>[note 7]</i>	83	79
Crédits différés	411	425
Passifs sur contrat <i>[note 12]</i>	14	15
Passifs d'impôt différé	1 987	1 875
	9 843	9 361
Capitaux propres <i>[notes 10 et 14]</i>		
Actionnaires ordinaires et privilégiés	6 249	6 282
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	—	3
	6 249	6 285
	16 092	15 646

Voir les notes des états financiers consolidés.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS (non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Produits [notes 3 et 12]	1 312	1 322	4 058	3 990
Charges d'exploitation et d'administration [note 13]	(703)	(794)	(2 261)	(2 371)
Charges de restructuration [notes 7 et 13]	(14)	–	(14)	(1)
Amortissement :				
Produits différés tirés du matériel	4	5	13	16
Coûts de matériel différés	(16)	(21)	(51)	(66)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	(290)	(247)	(867)	(738)
Résultat d'exploitation	293	265	878	830
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	–	(1)	(2)	(2)
Charges d'intérêts	(67)	(62)	(206)	(192)
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	–	20	–	46
Perte sur cession d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	–	(109)	–	(109)
Autres profits (pertes) [note 9]	7	53	(15)	48
Résultat avant impôt sur le résultat	233	166	655	621
Charge d'impôt exigible [note 3]	19	8	78	85
Charge d'impôt différé	30	(69)	64	(30)
Résultat net	184	227	513	566
Résultat net attribuable aux :				
Actionnaires	184	225	513	564
Participations ne donnant pas le contrôle	–	2	–	2
	184	227	513	566
Résultat par action [note 11]				
De base et dilué	0,35	0,43	0,98	1,09

Voir les notes des états financiers consolidés.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS (non audité)

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2020	2019	2020	2019
Résultat net	184	227	513	566
Autres éléments du résultat global [note 14]				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	2	2	3
Ajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	(1)	(1)	(1)	(2)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	–	(7)	–	(13)
Reclassement en résultat des profits cumulés liés à la vente d'une entreprise associée	–	(3)	–	(3)
	–	(9)	1	(15)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	40	(25)	34	(25)
	40	(34)	35	(40)
Résultat global	224	193	548	526
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	224	191	548	524
Participations ne donnant pas le contrôle	–	2	–	2
	224	193	548	526

Voir les notes des états financiers consolidés.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité)

Neuf mois clos le 31 mai 2020

	Attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>							
1 ^{er} septembre 2019, comme présenté antérieurement	4 605	26	1 745	(94)	6 282	3	6 285
Ajustements transitoires – IFRIC 23 [note 2]	–	–	(22)	–	(22)	–	(22)
Solde retraité au 1 ^{er} septembre 2019	4 605	26	1 723	(94)	6 260	3	6 263
Résultat net	–	–	513	–	513	–	513
Autres éléments du résultat global	–	–	–	35	35	–	35
Résultat global	–	–	513	35	548	–	548
Dividendes	–	–	(426)	–	(426)	–	(426)
Régime de réinvestissement des dividendes	37	–	(37)	–	–	–	–
Distributions déclarées aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	(3)	(3)
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions	6	–	–	–	6	–	6
Rachat d'actions [note 10]	(49)	–	(91)	–	(140)	–	(140)
Rémunération fondée sur des actions	–	1	–	–	1	–	1
Solde au 31 mai 2020	4 599	27	1 682	(59)	6 249	–	6 249

Neuf mois clos le 31 mai 2019

	Attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>							
Solde au 1 ^{er} septembre 2018	4 349	27	1 632	(39)	5 969	1	5 970
Résultat net	–	–	564	–	564	2	566
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(40)	(40)	–	(40)
Résultat global	–	–	564	(40)	524	2	526
Dividendes	–	–	(301)	–	(301)	–	(301)
Régime de réinvestissement des dividendes	161	–	(161)	–	–	–	–
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions	37	(4)	–	–	33	–	33
Rémunération fondée sur des actions	–	2	–	–	2	–	2
Solde au 31 mai 2019	4 547	25	1 734	(79)	6 227	3	6 230

Voir les notes des états financiers consolidés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies [note 15]	541	469	1 487	1 349
Variation nette des soldes hors trésorerie	47	(37)	(199)	(216)
	588	432	1 288	1 133
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles [note 3]	(224)	(271)	(742)	(827)
Ajouts aux coûts de matériel, montant net [note 3]	(5)	(11)	(23)	(30)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles [note 3]	(32)	(29)	(96)	(82)
Acquisitions de bandes de spectre	–	(492)	–	(492)
Produit de la vente de placements	–	551	–	551
Acquisitions de placements et d'autres actifs, montant net	–	4	(5)	7
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	–	46	1	59
	(261)	(202)	(865)	(814)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	(5)	–	210	–
Émission de dette à long terme	500	–	1 300	1 000
Remboursements sur la dette à long terme	–	–	(2 068)	–
Frais liés aux facilités bancaires et à la dette à long terme	(4)	–	(14)	(9)
Paievements des obligations locatives	(25)	–	(82)	–
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B [note 10]	1	10	6	33
Achat d'actions sans droit de vote de catégorie B à des fins d'annulation [note 10]	(35)	–	(140)	–
Dividendes versés sur les actions de catégorie A et les actions sans droit de vote de catégorie B	(152)	(97)	(421)	(292)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(3)	(3)	(7)	(7)
Paieement des distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(2)	–
Divers	–	(1)	–	(1)
	277	(91)	(1 218)	724
Augmentation (diminution) de la trésorerie	604	139	(795)	1 043
Trésorerie au début de la période	47	1 288	1 446	384
Trésorerie à la fin de la période	651	1 427	651	1 427

Voir les notes des états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d’actions et les montants par action.]

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Shaw Communications Inc. (la «société») est une entreprise canadienne de communications à exploitation diversifiée dont voici les principales divisions : services de câblodistribution, services de vidéo par satellite et services de réseautage de données offerts aux clients résidentiels, aux entreprises et aux entités du secteur public («Filaire»), et services voix et données sans fil («Sans fil»). Les actions de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto («TSX»), la Bourse de croissance TSX («TSXV») et la Bourse de New York («NYSE») (symboles boursiers : SJR.B, SJR.PR.A, SJR.PR.B à la TSX; SJR à la NYSE et SJR.A à la TSXV).

2. MODE DE PRÉSENTATION ET MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société ont été préparés conformément aux Normes internationales d’information financière («IFRS») et à la norme comptable internationale («IAS») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l’International Accounting Standards Board («IASB»).

La publication des états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020 a été autorisée par le conseil d’administration le 10 juillet 2020.

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés principalement selon le principe du coût historique, sauf comme il est spécifiquement indiqué dans la description des principales méthodes comptables suivies pour les états financiers consolidés de la société pour l’exercice clos le 31 août 2019, et les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens à moins d’indication contraire. Les comptes de résultat consolidés résumés intermédiaires sont présentés selon le classement par nature des charges.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin d’être conformes au mode de présentation de la période considérée.

Les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités ne comprennent généralement que les événements et les transactions importants survenus depuis la fin du dernier exercice de la société et n’incluent pas toutes les informations requises par les IFRS aux fins des états financiers consolidés annuels de la société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités doivent être lus avec les états financiers consolidés de la société pour l’exercice clos le 31 août 2019.

En mars 2020, l’Organisation mondiale de la santé («OMS») a déclaré que la COVID-19 avait atteint le stade de la pandémie. En réponse à la déclaration de l’OMS et à la propagation de la COVID-19, la société et des tiers, y compris les gouvernements, les organismes de réglementation, les entreprises et nos clients commerciaux, ont pris de nombreuses mesures de distanciation sociale qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats financiers de la société pour des périodes ultérieures. Compte tenu de l’incidence généralisée et sans précédent des circonstances en constante évolution de la pandémie de COVID-19, l’incertitude inhérente aux hypothèses et prévisions relatives à nos activités d’exploitation est plus élevée que pour les périodes précédentes. Par conséquent, il est impossible d’estimer les incidences

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

de la COVID-19 sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société pour des périodes ultérieures. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer les incidences directes de la COVID-19 à l'heure actuelle, la société a des liquidités disponibles de 1,5 milliard de dollars et ses plans d'exploitation et d'investissement sont suffisamment souples pour atténuer les incidences de la COVID-19.

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités suivent les mêmes méthodes comptables et modalités d'application que celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents, sauf dans les cas indiqués plus loin.

b) Nouvelles normes comptables

Nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2019.

- IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et remplace IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme exige des entités qu'elles comptabilisent les actifs découlant des contrats de location et les obligations locatives à l'état de la situation financière. Pour les preneurs, IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, et exige plutôt que ces contrats de location soient inscrits à l'actif en comptabilisant la valeur actualisée des paiements de loyers et soient présentés à titre d'actif découlant d'un contrat de location (actif au titre du droit d'utilisation) représentant le droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent. Si des paiements de loyers sont faits au fil du temps, la société comptabilise une obligation locative représentant son obligation à faire des paiements de loyers futurs. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur peuvent ne pas être assujettis à ces exigences et peuvent continuer d'être traités à titre de contrats de location simple, si certains choix sont faits. Les bailleurs continueront de suivre un modèle de classement des contrats de location à deux catégories. Le classement permettra de déterminer de quelle manière et à quel moment le bailleur comptabilisera les produits locatifs, et quels actifs seront comptabilisés.

Par suite de l'adoption d'IFRS 16, la société a comptabilisé une augmentation importante des actifs et des passifs dans les états de la situation financière consolidés ainsi qu'une diminution des charges d'exploitation en raison de l'élimination de la charge locative, une augmentation de l'amortissement attribuable à l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation, et une augmentation des coûts de financement du fait de la désactualisation de l'obligation locative. Par rapport à l'ancienne norme, l'application de la nouvelle norme, bien qu'elle n'ait pas d'incidence sur les flux de trésorerie réels, entraînera une augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie de la société, contrebalancée par une baisse correspondante des flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Mise en œuvre

Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée aux termes de laquelle les états financiers des périodes antérieures ne sont pas retraités. Au 1^{er} septembre 2019, nous avons comptabilisé des obligations locatives pour les contrats de location auparavant classés comme contrats de location simple, évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers à l'aide de notre taux d'emprunt marginal à cette date, ainsi que des actifs connexes au titre de droits d'utilisation généralement évalués selon un montant égal aux obligations locatives, ajustés pour tenir compte de tout loyer payé d'avance ou à payer au 31 août 2019.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

Comme l'autorise IFRS 16, nous avons eu recours à certaines mesures de simplification pour faciliter l'adoption initiale et l'application continue d'IFRS 16, y compris ce qui suit :

- Ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives à prix fixe pour certaines catégories d'actifs sous-jacents. Chaque composante locative et chaque composante non locative qui s'y rattachent seront comptabilisées comme une seule composante, de nature locative.
- Appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation au 1^{er} septembre 2019
- Utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options d'achat, de prolongation ou de résiliation

Au moment de la transition, nous avons choisi de ne pas appliquer d'exemptions relatives à la comptabilisation pour les contrats de location à court terme ou pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur; toutefois, nous pourrions choisir d'appliquer dans l'avenir ces exemptions relatives à la comptabilisation au cas par cas pour de nouvelles catégories et en fonction du contrat de location.

En décembre 2019, l'IFRS Interpretations Committee a publié sa décision définitive à l'égard de la détermination de la durée des contrats de location résiliables et des contrats de location renouvelables selon IFRS 16. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de cette interprétation sur ses états financiers.

Il n'y a eu pas eu d'incidence importante dans le cas des contrats pour lesquels nous sommes le bailleur.

- IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, a été publiée en 2017 pour clarifier l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. La norme devait être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui, dans le cas de la société, correspondait à l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019. L'effet cumulatif de l'application initiale de la nouvelle norme a été comptabilisé comme un ajustement des résultats non distribués au 1^{er} septembre 2019. Voir «Ajustements transitoires» ci-après pour en savoir plus.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

c) Ajustements transitoires

L'incidence de la transition à IFRS 16 et de l'adoption d'IFRIC 23 sur l'état de la situation financière consolidé résumé au 1^{er} septembre 2019 est présentée ci-après.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Comme présenté au 31 août 2019	Incidence de la transition à IFRS 16	Incidence de la transition à IFRIC 23	Après la transition au 1 ^{er} septembre 2019
ACTIF				
Actif courant				
Trésorerie	1 446	–	–	1 446
Créances clients	287	–	–	287
Stocks	86	–	–	86
Autres actifs courants	291	(16)	–	275
Partie courante des actifs sur contrat	106	–	–	106
	2 216	(16)	–	2 200
Placements et autres actifs	37	–	–	37
Immobilisations corporelles	4 883	1 338	–	6 221
Autres actifs non courants	195	–	–	195
Actifs d'impôt différé	4	–	–	4
Immobilisations incorporelles	7 979	–	–	7 979
Goodwill	280	–	–	280
Actifs sur contrat	52	–	–	52
	15 646	1 322	–	16 968
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passif courant				
Emprunts à court terme	40	–	–	40
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 015	–	–	1 015
Provisions	224	–	(5)	219
Impôt sur le résultat payable	82	–	(11)	71
Partie courante des passifs sur contrat	223	–	–	223
Partie courante de la dette à long terme	1 251	–	–	1 251
Partie courante des obligations locatives	–	113	–	113
	2 835	113	(16)	2 932
Dette à long terme	4 057	–	–	4 057
Obligations locatives	–	1 211	–	1 211
Autres passifs non courants	75	(2)	–	73
Provisions	79	–	–	79
Crédits différés	425	–	–	425
Passifs sur contrat	15	–	–	15
Passifs d'impôt différé	1 875	–	38	1 913
	9 361	1 322	22	10 705
Capitaux propres				
Actionnaires ordinaires et privilégiés	6 282	–	(22)	6 260
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3	–	–	3
	6 285	–	(22)	6 263
	15 646	1 322	–	16 968

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

Avant l'adoption d'IFRS 16, le total des engagements minimaux au titre des contrats de location simple s'élevait à 919 millions de dollars au 31 août 2019. Au 1^{er} septembre 2019, le taux d'actualisation moyen pondéré appliqué au total des obligations locatives était de 3,50 %. L'écart entre le total des paiements de loyers minimaux présenté à la note 27 des états financiers audités de 2019 et le total des obligations locatives comptabilisées au moment de la transition est attribuable à :

- l'inclusion des paiements de loyers au-delà des engagements minimaux ayant trait à des périodes suivant un renouvellement relativement certain ou à des options de prolongation qui n'avaient pas encore été exercées au 31 août 2019;
- l'incidence de l'actualisation des paiements de loyers minimaux;
- certains coûts auxquels nous sommes engagés contractuellement aux termes de contrats de location, mais qui ne peuvent pas être comptabilisés en tant qu'obligation locative, comme les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux.

d) Mise à jour des méthodes comptables de l'exercice 2019 selon IFRS 16

Contrats de location

La méthode comptable ci-après s'applique à compter du 1^{er} septembre 2019 par suite de l'adoption d'IFRS 16. Avant le 1^{er} septembre 2019, IAS 17 était appliquée comme il est présenté dans les états financiers consolidés annuels de 2019 de la société, conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

En général, la société conclut des contrats de location visant l'infrastructure et le matériel de réseau, y compris les transpondeurs, ainsi que les terrains et bâtiments de ses réseaux sans fil et filaire, les bureaux et les magasins. Au moment de la passation d'un contrat, la société évalue si celui-ci renferme un contrat de location. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la société doit apprécier si :

- le contrat prévoit l'utilisation d'un bien déterminé;
- elle a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé tout au long de la durée d'utilisation;
- elle a le droit de décider de l'utilisation de l'actif déterminé.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur des paiements de loyers futurs à la date de début, actualisée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal de la société si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. Un taux d'emprunt marginal unique est appliqué à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent :

- les paiements fixes, y compris les paiements de loyers fixes en substance;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la société s'attend à devoir au bailleur au titre de garantie de valeur résiduelle;
- les paiements se rapportant aux périodes visées par les options d'achat et de renouvellement que la société a la certitude raisonnable d'exercer ou aux périodes visées par les options de résiliation que la société n'a pas la certitude raisonnable d'exercer.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d’actions et les montants par action.]

La durée initiale du contrat de location prise en compte dans l’évaluation de l’obligation locative comprend :

- la durée non résiliable du contrat de location;
- les périodes visées par les options de prolongation du contrat de location que la société a la certitude raisonnable d’exercer;
- les périodes visées par les options de résiliation du contrat de location que la société n’a pas la certitude raisonnable d’exercer.

Les obligations locatives sont par la suite évaluées au coût amorti. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu’une modification est apportée au contrat de location, et un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l’actif au titre du droit d’utilisation ou comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l’actif au titre du droit d’utilisation a été ramenée à zéro. Les intérêts sur les obligations locatives sont comptabilisés dans les comptes de résultat consolidés au poste Charge d’intérêts.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d’un indice ou d’un taux ne sont pas pris en compte dans l’évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d’utilisation. Les paiements connexes sont passés en charges au poste Charges d’exploitation et d’administration dans la période au cours de laquelle se produit l’événement ou la situation qui est à l’origine de ces paiements.

Les actifs au titre de droits d’utilisation sont évalués initialement au coût qui comprend le montant de l’évaluation initiale de l’obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, et d’une estimation des coûts pour le démantèlement et l’enlèvement du bien sous-jacent ou pour la remise en état du bien sous-jacent ou pour la restauration du lieu sur lequel repose le bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. La société présente les actifs au titre de droits d’utilisation dans les Immobilisations corporelles.

Si la société devient propriétaire de l’actif loué au terme de la durée du contrat de location ou si le coût de l’actif au titre du droit d’utilisation prend en compte l’exercice d’une option d’achat, nous amortissons l’actif au titre du droit d’utilisation sur la période allant de la date de début du contrat de location jusqu’au terme de la durée d’utilité de l’actif sous-jacent. Autrement, les actifs au titre de droits d’utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu’au terme de la durée d’utilité de ces actifs ou jusqu’au terme de la durée du contrat de location s’il est antérieur. Les actifs au titre de droits d’utilisation sont périodiquement diminués des pertes de valeur, le cas échéant, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations de l’obligation locative connexe. La dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d’utilisation est comptabilisée dans l’Amortissement des immobilisations corporelles.

Jugements importants et estimations importantes

L’application d’IFRS 16 exige que la société ait recours à des jugements qui ont une incidence sur l’évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d’utilisation, notamment pour déterminer la mesure dans laquelle un contrat renferme un contrat de location, la durée du contrat de location, y compris la possibilité d’exercer ou non des options de renouvellement ou de résiliation, et le taux d’intérêt utilisé dans l’actualisation des flux de trésorerie futurs.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le président du conseil dirigeant et chef de la direction, le président et le vice-président exécutif, chef des finances et chef du développement des affaires sont les principaux décideurs opérationnels de la société. Ils évaluent la performance opérationnelle de la société selon les divisions de la société, soit les divisions Filaire et Sans fil. Les principaux décideurs opérationnels se fondent sur le résultat avant intérêts, impôts et amortissement ajusté («BAIIA ajusté») de chaque division comme mesure clé pour prendre des décisions touchant l'exploitation et évaluer la performance.

La division Filaire offre des services de télécommunication par câble, notamment la vidéo, Internet, le Wi-Fi, la téléphonie, la vidéo par satellite et le réseautage de données au moyen d'un réseau dorsal de fibre optique national à l'intention des consommateurs canadiens, des entreprises nord-américaines et des entités du secteur public. La division Sans fil offre des services voix et données à des abonnés en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les deux divisions isolables de la société sont situées essentiellement au Canada. Le tableau suivant présente des données sur les activités par division :

Informations concernant l'exploitation

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Produits				
Division Filaire	1 063	1 075	3 193	3 229
Division Sans fil	252	249	872	766
	1 315	1 324	4 065	3 995
Éliminations intersectorielles	(3)	(2)	(7)	(5)
	1 312	1 322	4 058	3 990
BAIIA ajusté¹				
Division Filaire	508	475	1 544	1 472
Division Sans fil	101	53	253	147
	609	528	1 797	1 619
Charges de restructuration	(14)	—	(14)	(1)
Amortissement	(302)	(263)	(905)	(788)
Résultat d'exploitation	293	265	878	830
Impôt exigible				
Lié aux activités d'exploitation	18	10	72	80
Autre que d'exploitation	1	(2)	6	5
	19	8	78	85

¹⁾ Le BAIIA ajusté n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable que l'on puisse le comparer à des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La société définit le BAIIA ajusté comme étant les produits diminués des charges d'exploitation et d'administration. Auparavant, cette mesure était désignée sous le nom de «résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissements», mais elle a été renommée de sorte que sa terminologie s'harmonise davantage avec celles des diverses parties prenantes de la société.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

Dépenses d'investissement

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Dépenses d'investissement selon la méthode de la comptabilité d'engagement				
Division Filaire	190	182	599	562
Division Sans fil	73	87	181	237
	263	269	780	799
Coûts du matériel (déduction faite des produits)				
Division Filaire	5	11	24	31
Dépenses d'investissement et coûts du matériel (montant net)				
Division Filaire	195	193	623	593
Division Sans fil	73	87	181	237
	268	280	804	830
Rapprochement avec les tableaux des flux de trésorerie consolidés				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	224	271	742	827
Ajouts aux coûts du matériel, montant net	5	11	23	30
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	32	29	96	82
Total des dépenses d'investissement et des coûts du matériel (montant net) selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés	261	311	861	939
Augmentation/(diminution) du fonds de roulement et des autres passifs liée aux dépenses d'investissement	7	15	(56)	(51)
Diminution des créances pour financement du matériel d'abonnés	—	—	—	1
Moins : produit de la cession d'immobilisations corporelles	—	(46)	(1)	(59)
Total des dépenses d'investissement et des coûts du matériel (montant net) par secteurs	268	280	804	830

4. AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 mai 2020	31 août 2019
Charges payées d'avance	84	108
Commissions différées ¹	62	59
Créances liées aux téléphones sans fil ²	118	124
	264	291

¹⁾ Les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client sont inscrits à l'actif et amortis par la suite comme des charges sur la durée moyenne du client.

²⁾ Ces montants font référence à la partie courante des créances liées aux téléphones sans fil, comme il est indiqué dans la méthode de comptabilisation des produits et des charges présentée dans les principales méthodes comptables suivies pour les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2019.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

5. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant résume les activités liées aux obligations locatives de la société pour les neuf mois clos le 31 mai 2020.

	2020
Solde au 1 ^{er} septembre 2019	1 324
Ajouts nets	39
Intérêts sur les obligations locatives	33
Paievements d'intérêts sur les obligations locatives	(33)
Paievements de capital sur les obligations locatives	(83)
Autres	—
Solde au 31 mai 2020	1 280
Courantes	113
Non courantes	1 211
Solde au 1 ^{er} septembre 2019	1 324
Courantes	112
Non courantes	1 168
Solde au 31 mai 2020	1 280

6. EMPRUNTS À COURT TERME

	31 mai 2020	31 août 2019
Facilité de crédit	50	—
Programme de titrisation des créances clients	200	40
	250	40

Au 31 mai 2020, la société avait utilisé 50 millions de dollars sur sa facilité de crédit bancaire.

Le programme de titrisation de créances clients se présente comme suit :

	31 mai 2020	31 août 2019
Créances clients vendues à l'acheteur à titre de garantie	439	434
Emprunts à court terme à l'acheteur	(200)	(40)
Surdimensionnement	239	394

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Programme de titrisation des créances clients au début de la période	200	40	40	40
Produit de la titrisation des créances clients	—	—	160	—
Remboursement des emprunts au titre de la titrisation des créances clients	—	—	—	—
Programme de titrisation des créances clients à la fin de la période	200	40	200	40

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

7. PROVISIONS

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations \$	Restructuration ^{1,2} \$	Autre \$	Total \$
1 ^{er} septembre 2019, comme présenté antérieurement	78	142	83	303
Ajustements transitoires	—	—	(5)	(5)
Solde retraité au 1 ^{er} septembre 2019	78	142	78	298
Ajouts	—	14	16	30
Désactualisation	5	—	—	5
Reprise	—	—	(1)	(1)
Transferts vers les autres créances clients	—	—	(1)	(1)
Paievements	—	(138)	(9)	(147)
Solde au 31 mai 2020	83	18	83	184
Courantes	—	141	83	224
Non courantes	78	1	—	79
Solde au 31 août 2019	78	142	83	303
Courantes	—	18	83	101
Non courantes	83	—	—	83
Solde au 31 mai 2020	83	18	83	184

¹⁾ Au cours de l'exercice 2018, la société a mis sur pied un programme de départs volontaires pour les employés admissibles dans le cadre de l'initiative de transformation totale de l'entreprise. Au total, 127 \$ ont été versés à l'exercice 2020. Les coûts restants devraient être versés au cours des huit prochains mois.

²⁾ Au cours de l'exercice 2020, la société a restructuré certaines activités de la division Filare et a annoncé un remaniement de l'équipe de la haute direction. Dans le cadre de la restructuration, la société a comptabilisé un montant de 14 \$ au troisième trimestre, composé essentiellement d'indemnités de départ et d'autres charges liées aux employés, dont 12 \$ ont été versés au 31 mai 2020. Les coûts restants devraient être versés au cours des trois prochains mois.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

8. DETTE À LONG TERME

		31 mai 2020			31 août 2019		
	Taux d'intérêt effectif %	Dettes à long terme au coût amorti ¹ \$	Ajustement au titre des coûts de financement ¹ \$	Dettes à long terme remboursables à l'échéance \$	Dettes à long terme au coût amorti ¹ \$	Ajustement au titre des coûts de financement ¹ \$	Dettes à long terme remboursables à l'échéance \$
Siège social							
Billets de premier rang canadiens à taux fixe							
5,65 % échéant le 1 ^{er} octobre 2019	5,69	—	—	—	1 250	—	1 250
5,50 % échéant le 7 décembre 2020	5,55	—	—	—	499	1	500
3,15 % échéant le 19 février 2021	3,17	—	—	—	299	1	300
3,80 % échéant le 2 novembre 2023	3,80	498	2	500	498	2	500
4,35 % échéant le 31 janvier 2024	4,35	499	1	500	498	2	500
3,80 % échéant le 1 ^{er} mars 2027	3,84	298	2	300	298	2	300
4,40 % échéant le 2 novembre 2028	4,40	496	4	500	496	4	500
2,90 % échéant le 9 décembre 2030	2,92	496	4	500	—	—	—
6,75 % échéant le 9 novembre 2039	6,89	1 421	29	1 450	1 420	30	1 450
3,30 % échéant le 10 décembre 2029	3,41	495	5	500	—	—	—
4,25 % échéant le 9 décembre 2049	4,33	296	4	300	—	—	—
		4 499	51	4 550	5 258	42	5 300
Divers							
Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership	Divers	48	—	48	50	—	50
Total de la dette consolidée		4 547	51	4 598	5 308	42	5 350
Moins la partie courante ²		1	—	1	1 251	1	1 252
		4 546	51	4 597	4 057	41	4 098

¹⁾ La dette à long terme est présentée déduction faite des escomptes et des coûts de financement non amortis.

²⁾ La partie courante de la dette à long terme comprend les montants à rembourser d'ici un an relativement aux billets de premier rang échéant le 1^{er} octobre 2019 et les prêts de Burrard Landing.

Le 1^{er} octobre 2019, la société a remboursé à leur échéance les billets de premier rang à 5,65 % d'un capital de 1 250 \$.

Le 21 novembre 2019, la société a modifié les modalités de sa facilité de crédit bancaire afin de reporter la date d'échéance à décembre 2024. La facilité peut être utilisée pour financer le fonds de roulement et à des fins générales.

Le 9 décembre 2019, la société a émis des billets de premier rang d'un montant de 800 \$, soit des billets de premier rang à 3,30 % d'un montant en capital de 500 \$ échéant en 2029 et des billets de premier rang à 4,25 % d'un montant en capital de 300 \$ échéant en 2049. Le produit net du placement de 792 \$, ainsi que des fonds en caisse, ont été utilisés pour financer le rachat des billets de premier rang à 5,50 % d'un montant en capital de 500 \$ échéant en 2020 et des billets de premier rang à 3,15 % d'un montant en capital de 300 \$ échéant en 2021.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

Le 24 décembre 2019, la société a racheté les billets de premier rang à 5,50 % d'un montant en capital de 500 \$ échéant le 7 décembre 2020 et les billets de premier rang à 3,15 % d'un montant en capital de 300 \$ échéant le 19 février 2021. Parallèlement au rachat des billets, la société a versé des primes de réparation de 17 \$ et des intérêts courus de 5 \$.

Le 22 avril 2020, la société a émis des billets de premier rang à 2,90 % d'un montant en capital de 500 \$ échéant le 9 décembre 2030.

9. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	31 mai 2020	31 août 2019
Passifs au titre des prestations ¹	27	69
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4	4
Divers	-	2
	31	75

¹⁾ Au troisième trimestre de l'exercice, l'obligation au titre des prestations constituées du régime de retraite complémentaire à l'intention des dirigeants a fait l'objet d'un ajustement de 54 \$ du fait de la hausse de 30 pdb du taux d'actualisation depuis le 31 août 2019, ainsi que des variations des hypothèses démographiques. Le coût et le montant de l'obligation au titre des prestations constituées connexe des régimes de retraite non enregistrés de la société sont établis selon les évaluations actuarielles. Les évaluations actuarielles comprennent des estimations et des hypothèses actuarielles, y compris les taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires (hypothèses financières) ainsi que les taux de mortalité et les taux de retraite (hypothèses démographiques). En raison de la nature à long terme des régimes de retraite non enregistrés, ces estimations font l'objet d'une incertitude importante. Les réévaluations découlant de l'effet des rajustements liés à l'expérience surviennent lorsque les résultats réels des régimes de retraite non enregistrés diffèrent des résultats attendus fondés sur les hypothèses actuarielles.

10. CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente les variations du capital social au cours des neuf mois clos le 31 mai 2020 :

	Actions de catégorie A		Actions sans droit de vote de catégorie B		Actions privilégiées de série A		Actions privilégiées de série B	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
31 août 2019	22 372 064	2	494 389 771	4 310	10 012 393	245	1 987 607	48
Émises aux fins de l'exercice d'options sur actions	-	-	260 233	6	-	-	-	-
Émises à l'exercice d'unités d'actions restreintes	-	-	4 507	-	-	-	-	-
Émises conformément au plan de réinvestissement des dividendes	-	-	1 445 494	37	-	-	-	-
Rachetées	-	-	(5 614 672)	(49)	-	-	-	-
31 mai 2020	22 372 064	2	490 485 333	4 304	10 012 393	245	1 987 607	48

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 29 octobre 2019, la société a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de la Bourse de Toronto («TSX») pour lancer une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités («OPRA»). L'OPRA est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2019 et le demeurera jusqu'au 31 octobre 2020. Tel qu'il a été approuvé par la TSX, la société peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 24 758 127 actions sans droit de vote de catégorie B représentant 5 % des actions sans droit de vote de catégorie B émises et en circulation au 18 octobre 2019.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

Au cours des neuf mois clos le 31 mai 2020, la société a acheté 5 614 672 actions sans droit de vote de catégorie B à des fins d'annulation pour un coût total d'environ 140 \$ dans le cadre de l'OPRA. La valeur comptable moyenne des actions rachetées s'est établie à 8,77 \$ par action et a été imputée au capital social. L'excédent du cours sur la valeur comptable moyenne, y compris les coûts de transaction, s'est élevé à environ 91 \$ et a été imputé aux résultats non distribués. En avril 2020, la société a suspendu le programme.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le 24 octobre 2019, la société a annoncé qu'elle s'acquittera de ses obligations en matière de remise d'actions aux termes du régime de réinvestissement des dividendes en achetant des actions sans droit de vote de catégorie B sur le marché libre, conformément aux modalités du régime, plutôt que d'émettre des actions à même le capital autorisé. De plus, la société a réduit de 2 % à 0 % son escompte pour les actions sans droit de vote de catégorie B émises aux termes du régime de réinvestissement des dividendes. Ces modifications au régime ont été appliquées aux dividendes payables le 28 novembre 2019 aux actionnaires inscrits le 15 novembre 2019.

11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat par action se présente comme suit :

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Numérateur aux fins du résultat par action de base et dilué (\$)				
Résultat net	184	227	513	566
Moins : résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	(2)	–	(2)
Moins : dividendes sur actions privilégiées	(3)	(3)	(7)	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	181	222	506	557
Dénominateur (en millions d'actions)				
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B aux fins du résultat par action de base	513	512	516	510
Effet des titres dilutifs ¹⁾	–	–	–	–
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B aux fins du résultat par action dilué	513	512	516	510
Résultat par action (\$)				
De base et dilué	0,35	0,43	0,98	1,09

¹⁾ Le calcul du résultat par action ne tient pas compte de l'effet potentiellement dilutif de certaines options sur actions puisque leur effet est antidilutif. Pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020, 7 523 834 options (4 602 448 le 31 mai 2019) et 6 619 109 options (6 226 089 le 31 mai 2019) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action, respectivement.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

12. PRODUITS

Actifs et passifs sur contrat

Le tableau ci-après présente un rapprochement des variations importantes de la partie courante et non courante des actifs et passifs sur contrat pendant la période.

	Actifs sur contrat	Passifs sur contrat
Solde au 1 ^{er} septembre 2019	158	238
Augmentation des actifs sur contrat découlant des produits comptabilisés pendant l'exercice	166	–
Actifs sur contrat transférés aux créances clients	(128)	–
Contrats résiliés transférés aux créances clients	(13)	–
Produits comptabilisés inclus dans les passifs sur contrat au début de l'exercice	–	(229)
Augmentation des passifs sur contrat pendant l'exercice	–	213
Solde de clôture au 31 mai 2020	183	222

	Actifs sur contrat	Passifs sur contrat
Partie courante	106	223
Partie non courante	52	15
Solde au 31 août 2019	158	238
Partie courante	126	208
Partie non courante	57	14
Solde au 31 mai 2020	183	222

Actifs au titre des commissions différées

Le tableau ci-après présente un résumé des changements des actifs au titre des commissions différées comptabilisés attribuables aux coûts marginaux engagés pour obtenir des contrats avec des clients au cours des neuf mois clos le 31 mai 2020. Nous croyons que ces montants seront recouvrés au moyen des produits tirés des contrats connexes. Les actifs au titre des commissions différées sont présentés dans les autres actifs courants (où ils seront amortis en résultat net dans les douze mois suivant la date des états financiers) ou dans les autres actifs non courants.

Solde au 1 ^{er} septembre 2019	94
Ajouts aux actifs au titre des commissions différées	67
Amortissement comptabilisé sur les actifs au titre des commissions différées	(60)
Solde au 31 mai 2020	101

Courants	59
Non courants	35
Solde au 31 août 2019	94
Courants	62
Non courants	39
Solde au 31 mai 2020	101

Les commissions sont amorties sur une période de 24 à 36 mois.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

Ventilation des produits

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Services				
Division Filare – Consommateurs ¹	923	935	2 766	2 813
Division Filare – Services aux entreprises ¹	140	140	427	416
Division Sans fil	206	176	604	508
	1 269	1 251	3 797	3 737
Matériel et autres				
Division Sans fil	46	73	268	258
	46	73	268	258
Éliminations intersectorielles	(3)	(2)	(7)	(5)
Total des produits	1 312	1 322	4 058	3 990

¹⁾ Par suite du redéploiement des responsabilités de la direction, les produits tirés des services d'accès Internet par un tiers de gros et des services de radiodiffusion, auparavant présentés dans la division Services aux entreprises, sont dorénavant présentés dans la division Consommateurs. Les résultats de l'exercice 2019 ont été retraités pour tenir compte de ce changement.

Obligations de prestation restantes

Le tableau suivant présente les produits qui devraient être comptabilisés en lien avec des obligations de prestation qui n'étaient pas satisfaites (ou qui l'étaient en partie seulement) au 31 mai 2020.

	Moins de 1 an	Moins de 2 ans	Total
Division Filare	2 658	936	3 594
Division Sans fil	423	137	560
Total	3 081	1 073	4 154

Au moment d'estimer les prix de transactions minimaux à répartir aux obligations de prestation non satisfaites, ou satisfaites en partie seulement, Shaw a appliqué la mesure de simplification pour ne pas présenter d'information sur les obligations de prestation restantes dont la durée prévue initiale est d'un an ou moins et pour les contrats où la valeur facturée est la même que celle transférée au client.

13. CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES DE RESTRUCTURATION

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Salaires et avantages du personnel ¹	166	176	483	511
Achat de biens et de services	551	618	1 792	1 861
	717	794	2 275	2 372

¹⁾ Pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2020, les salaires et avantages du personnel comprennent des charges de restructuration de respectivement 14 \$ (néant en 2019) et 14 \$ (1 \$ en 2019).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

14. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les trois mois clos le 31 mai 2020 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le résultat	Montant net
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2	(1)	1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(2)	1	(1)
	–	–	–
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	54	(14)	40
	54	(14)	40

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les neuf mois clos le 31 mai 2020 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le résultat	Montant net
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2	–	2
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(2)	1	(1)
	–	1	1
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	47	(13)	34
	47	(12)	35

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les trois mois clos le 31 mai 2019 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le résultat	Montant net
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3	(1)	2
Ajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	(2)	1	(1)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(7)	–	(7)
Reclassement en résultat de la perte cumulée liée à la vente d'une entreprise associée	(3)	–	(3)
	(9)	–	(9)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	(33)	8	(25)
	(42)	8	(34)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d’actions et les montants par action.]

Les composantes des autres éléments du résultat global et l’incidence fiscale connexe pour les neuf mois clos le 31 mai 2019 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le résultat	Montant net
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	4	(1)	3
Ajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	(3)	1	(2)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(13)	–	(13)
Reclassement en résultat de la perte cumulée liée à la vente d’une entreprise associée	(3)	–	(3)
	(15)	–	(15)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d’avantages du personnel	(33)	8	(25)
	(48)	8	(40)

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

	31 mai 2020	31 août 2019
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat		
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	–	18
Reclassement d’un profit cumulé hors des autres éléments du résultat global par suite de la cession d’une entreprise associée	–	(18)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		
Réévaluations des régimes d’avantages du personnel	(60)	(95)
	(59)	(94)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d’actions et les montants par action.]

15. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

i) Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net des activités poursuivies	184	227	513	566
Ajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie provenant des activités poursuivies :				
Amortissement	302	264	907	790
Charge (recouvrement) d’impôt différé	30	(69)	64	(30)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	1	2
Régimes de retraite à prestations définies	3	3	4	9
Quote-part du résultat d’une entreprise associée ou d’une coentreprise	–	(20)	–	(46)
Perte à la cession d’une entreprise associée ou d’une coentreprise	–	109	–	109
Profit à la vente de placements	–	(15)	–	(15)
Variation nette des soldes des actifs sur contrat	20	9	(25)	(1)
Profit à la cession d’immobilisations corporelles	–	(40)	–	(36)
Divers	2	1	23	1
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	541	469	1 487	1 349

ii) Les intérêts et l’impôt sur le résultat payés ainsi que les intérêts reçus et classés comme activités d’exploitation s’établissent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Intérêts payés	77	109	217	220
Impôt sur le résultat payé (déduction faite des remboursements)	13	29	115	126
Intérêts reçus	1	1	6	4

iii) Transactions sans effet de trésorerie

Les tableaux des flux de trésorerie consolidés ne tiennent pas compte des transactions sans effet de trésorerie suivantes :

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2020	2019	2020	2019
Émission d’actions sans droit de vote de catégorie B :				
Régime de réinvestissement des dividendes	–	54	37	161

16. JUSTE VALEUR

Les estimations de juste valeur sont faites à des moments précis, selon de l’information pertinente du marché et de l’information concernant l’instrument financier. Ces estimations, qui sont subjectives et qui comportent des incertitudes, exigent beaucoup de jugement. Par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. Des changements d’hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur ces estimations.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d’actions et les montants par action.]

Instruments financiers

La société a établi la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

i) Actif et passif courants

En raison de l’échéance rapprochée des instruments financiers inclus dans l’actif et le passif courants, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

ii) Placements et autres actifs et autres actifs non courants

La juste valeur des placements dans des sociétés cotées en Bourse est déterminée d’après les cours du marché. Les placements dans des entités à capital fermé qui n’ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée facilement sont comptabilisés à la juste valeur approximative. Il n’existe pas de cours du marché publiés pour ces placements. La société a effectué ces placements en capitaux propres étant donné qu’elle considère qu’ils ont le potentiel de lui fournir un avantage futur. Par conséquent, la société n’a pas l’intention, à l’heure actuelle, de céder ces placements à court terme. La juste valeur des créances à long terme se rapproche de leur valeur comptable puisque ces créances sont comptabilisées à la valeur nette actualisée de leurs flux de trésorerie futurs, au moyen d’un taux d’actualisation approprié.

iii) Dette à long terme

La valeur comptable de la dette à long terme est comptabilisée au coût amorti selon la juste valeur initiale établie au moment de l’émission ou d’une acquisition d’entreprise. La juste valeur des billets négociés en Bourse est fondée sur les cours en vigueur. La juste valeur des obligations au titre des contrats de location-financement est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen du taux de prêts ayant des modalités et des dates d’échéance semblables. La valeur comptable des facilités de crédit bancaires se rapproche de la juste valeur étant donné que la dette porte intérêt à des taux qui varient suivant les valeurs de marché. Les autres billets et débetures sont évalués en fonction des cours en vigueur pour des instruments semblables.

La valeur comptable et la juste valeur estimée de la dette à long terme sont les suivantes :

	31 mai 2020		31 août 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Passif				
Dette à long terme (incluant la partie courante) ¹⁾	4 547	5 339	5 308	6 014

¹⁾ Juste valeur de niveau 2 – établie à l’aide de techniques d’évaluation utilisant des données fondées sur des données de marché observables, directement ou indirectement, autres que les prix cotés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

iv) Autres passifs non courants

La juste valeur de la contrepartie éventuelle découlant d'une acquisition d'entreprise est établie en calculant la valeur actualisée de l'évaluation pondérée en fonction de la probabilité d'atteindre les cibles de produits et du calendrier estimé des paiements.

v) Instruments financiers dérivés

La juste valeur des contrats d'achat à terme de gré à gré de dollars américains est établie au moyen d'une évaluation à la valeur de marché ajustée en fonction de la qualité du crédit fondée sur les taux de change à terme observables à la fin des périodes de présentation de l'information financière et sur les taux des contrats à terme de gré à gré.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2020, la société a conclu un swap de devises avec un membre du syndicat de prêteurs de la société, d'un montant notionnel de 34 \$ US pour une durée d'un mois. Selon le swap, les fonds devaient être rééchangés après un mois selon les mêmes modalités, sauf si les parties convenaient de reporter l'échéance du swap d'un autre mois. La société n'a pas reporté l'échéance du swap au cours du trimestre considéré. En faisant des emprunts en dollars américains, la société peut avoir accès à des taux d'intérêt plus bas. Le swap a atténué le risque de variation de la valeur des emprunts libellés en dollars américains au LIBOR. Le swap n'a pas été désigné comme couverture à des fins comptables.

17. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill

La société a procédé au test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée au 1^{er} février 2020 et la valeur recouvrable de ses UGT dépassait leur valeur comptable.

Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable des droits et licences de radiodiffusion de l'UGT Câblodistribution en date du 1^{er} février 2020 n'entraînerait pas de perte de valeur. Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable des droits et licences de radiodiffusion de l'UGT Satellite en date du 1^{er} février 2020 n'entraînerait pas de perte de valeur. Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable de l'UGT Sans fil en date du 1^{er} février 2020 n'entraînerait pas de perte de valeur.

Les variations de la situation économique survenues depuis le test de dépréciation effectué en date du 1^{er} février 2020 ne constituent pas des événements ou des changements de situation pouvant être indicatifs d'une dépréciation au 31 mai 2020.

Les estimations significatives inhérentes à cette analyse englobent les taux d'actualisation et la valeur finale. Au 1^{er} février 2020, les estimations utilisées dans les tests de dépréciation tenaient compte des variations des conditions de marché et se présentaient comme suit :

	Taux d'actualisation après impôt	Valeur finale	
		Taux de croissance final	Multiple du BAIIA ajusté final
Câblodistribution	6,0 %	0,5 %	8,0 x
Satellite	7,0 %	-4,0 %	6,7 x
Sans fil	7,0 %	1,0 %	5,3 x

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(non audité)

31 mai 2020 et 2019

[Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.]

Une analyse de sensibilité des estimations significatives est réalisée dans le cadre de chaque test de dépréciation. En ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués au deuxième trimestre, la diminution estimative de la valeur recouvrable pour tenir compte de la sensibilité des estimations significatives est comme suit :

	Augmentation de 1 % du taux d'actualisation	Diminution estimative de la valeur recouvrable	
		Valeur finale	
		Diminution de 1 % du taux de croissance final	Diminution de 0,5 x du multiple du BAIIA ajusté final
Câblodistribution	15,0 %	12,5 %	6,2 %
Satellite	7,8 %	5,5 %	7,4 %
Sans fil	18,2 %	10,1 %	9,4 %